

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
 Un an Fr. 18.—
 Six mois » 9.—
 Trois mois » 4.50

Pour l'Étranger:
 Un an Fr. 28.—
 Six mois » 14.—
 Trois mois » 7.—
 Un mois » 5.—

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 20 ct.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds . . . 50 ct. la ligne
 (minimum Fr. 2.—)
 Canton de Neuchâtel et Jura
 bernois 25 ct. la ligne
 suisse 30 » »
 étranger 40 » »
 (minimum 10 lignes)
 Réclames fr. 1.60 la ligne

Régie ex-régionale Annonces suisses S. A. Bienne et succursales

La Semaine internationale

Décisions, impuissance et timidités de l'Assemblée de Genève — M. Léon Bourgeois et la Cour internationale de justice — Le différend de Vilna et la politique des États-tampons — L'arme économique du blocus, le désarmement

Genève, le 26 septembre 1921.

La grande opinion ne se passionne pas pour les travaux de l'Assemblée de Genève; et cela est compréhensible. La constitution de la Cour permanente de Justice internationale exceptée, les deux premières semaines de la session ont été entièrement prises et à peu près perdues par la discussion générale du rapport, laquelle n'a guère été occasion qu'à développements oratoires qui dissimulaient mal le peu d'empressement qu'on avait à aborder les besognes constructives. Et l'on constate aujourd'hui qu'il faut songer à la clôture toute proche, que ce retard aura permis de bâcler, ou d'ajourner à l'an prochain, les problèmes dont la discussion devait revêtir le plus d'ampleur. Le public ne s'explique peut-être pas cela très clairement, mais son instinct l'avertit qu'on biaise et qu'on louvoie; qui ne saurait raisonnablement exiger de lui qu'il fût plus royaliste que le roi, qu'il s'efforçât alors que l'Assemblée se montre plus préoccupée d'imiter les Parlements nationaux que de devenir ce qu'elle devrait au moins commencer d'être sérieusement: la Constituante des peuples?

Cependant, il n'est point indifférent de suivre ses travaux. De par son mode de recrutement, en effet, l'Assemblée obéit, — et c'est déplorable, — aux directives des gouvernements qui nomment les délégations. Ainsi, soit par ses décisions, soit par ses impuissances, soit par ses timidités, elle nous permet de discerner plus clairement la politique des Cabinets. Et c'est de ce point de vue que je demande permission de revenir ici sur un sujet qui, autrement, pourrait paraître fastidieux.

Les décisions d'abord.

Le Conseil en avait pris une en juin dernier en tranchant le différend entre la Suède et la Finlande — îles Aaland — en faveur de cette dernière. Nous y reviendrons tout à l'heure à propos de l'affaire de Vilna.

L'Assemblée en a pris une autre en élisant les membres à la Cour de Justice.

M. Léon Bourgeois me faisait l'autre jour l'honneur de m'expliquer le sens de l'élection, qui s'était faite si aisément, malgré la complexité du système électoral. Il voulait voir dans ce facile accord entre tant d'États, tous désireux pourtant d'avoir un des leurs à la Cour, et cet autre accord entre l'Assemblée et le Conseil votant isolément, le plus heureux symptôme de la grande aspiration du monde civilisé tout entier à l'établissement du droit international vainqueur de la guerre.

Bien que M. Bourgeois soit le plus bienveillant des interlocuteurs, et qu'il supporte paternellement la contradiction, je n'ai pas voulu souffler si peu que ce fût sur ce qui est la grande joie de sa vie, l'aboutissement de son magnifique effort pacifiste, mais il est permis de se demander si, au contraire, la facilité presque extrême de cette élection ne laisse pas soupçonner l'indifférence des grandes puissances à la composition d'un tribunal dont elles se sont refusées à reconnaître l'obligatoire juridiction. Il me semble que si elles étaient sincèrement résolues de porter à sa barre leurs différends chaque fois que l'absurde conception du préjudice honneur national ne les en empêcherait pas, elles auraient plus vivement disputé des mérites des candidats. Elle les a désignés selon une espèce de proportionnelle, et quoique assurément il n'ait été présenté à son choix que des juristes consultés du plus grand mérite, elle s'est si peu inquiétée de leurs aptitudes réelles à siéger à La Haye que la plupart des élus ont passé l'âge où il est possible de se livrer au travail énorme que nécessite l'examen attentif de toute cause internationale.

La Société des Nations comportait l'établissement d'un tribunal chargé d'arbitrer les différends entre les États. Ce tribunal aurait à intervenir quelle que fût la qualité des parties et ses arrêts seraient souverains. Voilà ce qui, essentiellement, devait différencier son action de celle, qui se révéla absolument vaine, des anciens organismes de La Haye. Mais tout de suite les grandes puissances ont décliné l'arbitrage obligatoire, et la première Assemblée de Genève a dû décider que les États seraient libres, individuellement, d'adhérer ou non au protocole de l'obligation. Les petits États ont adhéré; pourquoi? Parce que n'ayant pas, pour la plupart, d'ambitions territoriales et ne prétendant, par la force des choses, à aucune hégémonie, ils ne peuvent que souhaiter la remise à des juges impartiaux de l'examen des différends qui les conduiraient à des conflits. Les grandes puissances n'ont pas adhéré pour la raison inverse. Ainsi, nous prenons la vieille diplomatie sur le fait: elle jette du lest en consentant, par le vote des délégations des gouvernements à l'Assemblée des Nations, qu'une

Cour de Justice internationale soit créée, et elle se réserve plein droit de suivre ou non à sa compétence.

La question ainsi posée, il ne pouvait pas se faire que l'élection des juges ne fût chose aisée; il suffisait d'accorder aux groupements d'États dont les intérêts sont relativement solidaires une représentation à la Cour. C'est ce que l'on a fait avec habileté. Mais qu'y a-t-il de changé au fond? Au contraire, si l'attribution des sièges avait été l'objet d'après et obstinées compétitions, on aurait pu croire qu'il s'agissait vraiment de se donner des juges et d'y prêter attention dans l'idée que leurs sentences devraient être obéies.

Je prie qu'on remarque que ces réflexions ne sont pas une critique à la Société des Nations en soi, mais bien la constatation que son recrutement ne saurait lui permettre d'agir d'autre sorte. En la personne de la plupart de ses membres, elle est sincère lorsqu'elle cherche à établir pratiquement un statut de paix selon la justice, mais les instructions que donnent les Cabinets aux délégués, — qu'ils nomment, — obligent ceux-ci à retirer d'une main ce qu'ils ont accordé de l'autre. Leur haute conscience personnelle nous dote de la Cour de Justice; leur dépendance de la diplomatie traditionnelle limite l'action de la Cour de telle sorte que les volontés d'ambition des grandes puissances n'en soient pas effectivement bridées. Qu'importe dès lors le choix des juges? On les eût tirés au sort que ni Paris, ni Londres, ni Rome, ni Tokio n'en auraient été plus émus.

Et nous allons voir la même action sournoise et funeste des gouvernements s'exercer dans ce que j'ai dit être les impuissances de la Société.

* * *

La pierre de touche de la capacité d'action de la Société des Nations, c'était le règlement de la question de Vilna. Ni le Conseil, ni l'Assemblée n'ont pu obtenir, après un an d'efforts, que la Pologne et la Lithuanie se missent d'accord. Et la Société n'a aucun moyen de les y forcer.

Mais pourquoi l'accord est-il impossible? C'est la faute à la Pologne, entend-on dire; la Lithuanie était conciliante, elle acceptait le projet de M. Hymans, quelques points de détail réservés, alors que la Pologne ne voulait voir, dans ce projet, qu'une base de discussion.

Je dois convenir que la thèse de la Pologne n'a pas paru sympathique à ceux qui ont assisté soit à la séance du Conseil, soit à celle de l'Assemblée. M. Askenazy l'a présentée de façon maladroite et soutenue sans la moindre souplesse; les Lithuaniens ont été plus habiles. Mais ce n'est pas l'adresse plus ou moins aiguë des avocats qui doit nous retenir. Le fond de la cause seul importe.

Vilna n'est pas plus polonaise que lithuanienne; elle est essentiellement juive. Quant à son hinterland, la population en est étrangement compositée. Il n'y aurait pas plus d'injustice à attribuer ce district et son chef-lieu à la Pologne qu'à la Lithuanie, ou réciproquement. D'où la solution qu'avait proposée M. Hymans: l'incorporation à la Lithuanie du district de Vilna, ce district jouissant, dans l'État lithuanien, de l'autonomie à la manière de nos cantons suisses, et son administration politique étant remise à un Conseil polono-lithuanien. Cette solution était élégante et non point injuste. Mais elle avantageait la Lithuanie; et la Pologne estimait ne pouvoir y consentir. Là encore pourquoi?

Revenons, si vous le voulez bien, au différend entre la Suède et la Finlande afin de percer l'esprit de tout cela.

Les îles Aaland avaient suivi la destinée de la Finlande lorsque, au commencement du dix-neuvième siècle, la Suède avait dû céder celle-ci à la Russie. Cependant, jamais les Aalandais ne s'étaient laissés russifier; aujourd'hui comme alors leur langue, leur culture, leurs aspirations sont suédoises. L'empire russe désagrégé, la Finlande redevenue autonome, et ne désirant pas faire retour à la Suède, les îles Aaland allaient-elles demeurer attribuées au nouvel État finlandais libre, ou bien feraient-elles, selon le vœu unanime de leurs habitants, retour à la Suède?

Un seul argument militait en faveur de la Finlande, et c'était que le droit de libre disposition des peuples ne saurait être fragmenté, car on arriverait ainsi à faire des poussières d'États. C'est la thèse de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande, et il paraît difficile d'en adopter une autre, à quelques solutions douloureuses qu'elle conduise parfois. Mais le Conseil de la Société des Nations eut d'autres raisons de rendre son arrêt en faveur de la Finlande.

Celle-ci avait, en effet, déclaré qu'elle ne se soumettrait pas si la réclamation de la Suède était admise. Lorsque ces paroles furent prononcées, le Conseil ne les releva point.

Il passa sur l'insolence qu'elles marquaient parce que la politique des Cabinets lui commandait de faire droit aux prétentions finlandaises. Cette politique, qui fit que la France ne soutint pas la Suède, comme celle-ci s'y fût attendue, consiste à asseoir le plus solidement possible les États nés de la décomposition de l'empire russe. La possession des îles Aaland fortifie la posi-

tion de la Finlande: donc, les îles Aaland aux Finlandais.

Même chose à propos de Vilna: Le projet Hymans qui, d'ailleurs, — je le répète — n'est point injuste, puisque Vilna n'est pas plus nettement polonaise que lithuanienne, consolide l'établissement de l'État lithuanien.

Toujours même chose quand l'Assemblée admet la Lithuanie dans la Société des Nations avant que ses frontières ne soient fixées, et aussi quand elle admet la Lettonie et l'Esthonie. Il s'agit, dans tous les cas, de favoriser la formation d'un cordon sanitaire d'États qui isoleront la Russie bolchéviste.

Cette politique est celle de la France surtout; mais, dans la question de Vilna, elle contrarie l'autre politique française, la politique pro-polonaise. Et c'est pourquoi, en même temps que, contre le gré de la Pologne, et malgré l'opposition de toute la Petite-Entente, la France vote l'entrée de la Lithuanie dans la Société des Nations et approuve le projet de transaction Hymans relatif à Vilna, elle laisse en dessous à la Pologne carte blanche pour refuser celui-ci, et se donne de garde de lui intimer l'ordre, comme le fait au contraire la Grande-Bretagne, de rappeler les troupes du général Zelikowsky, prétendument rebelle, qui occupe Vilna.

Le Conseil de la Société des Nations avait pu régler le différend des îles Aaland parce que la Suède avait loyalement promis de se soumettre à son arrêt; il est impuissant à régler celui de Vilna, — et les objurgations de l'Assemblée sont également vaines, — parce que, tout en suivant dans cette affaire la même politique qui inspira son attitude en faveur de la Finlande, il se heurte ici au refus de s'incliner de l'autre partie intéressée, la Pologne alliée de la France.

En d'autres termes, ce n'est pas la Société des Nations qui agit, c'est la politique des Cabinets qui se poursuit et s'épanouit au sein de la Société des Nations. De là, l'impression que donne celle-ci d'un étrange flottement. Ce flottement s'explique au contraire dès qu'on constate qu'elle fait de la diplomatie, et que cette diplomatie, dirigée contre la Russie bolchéviste, ne va pas toujours de pair avec la politique qui veut aussi travailler pour la Pologne et la Petite-Entente. Je ne me prononce pas sur la sagesse ou l'imprudence de cette tactique des États-tampons, sur qui l'on compte pour maintenir l'ogre russe à terre; il se peut que la Serbie, qui a des lumières particulières là-dessus, n'ait pas eu tort de rappeler à la circonspection les Puissances qui croient le panslavisme définitivement jugulé; je me borne à constater que l'Assemblée des Nations est docile à la politique des Cabinets et que, nécessairement des impuissances éclatantes, — telle celle que vient d'illustrer l'affaire de Vilna —, doivent s'ensuivre.

Nous allons voir enfin les mêmes influences s'exercer dans l'ordre des timidités.

* * *

Quelles sont les armes de la Société des Nations?

Ne parlons pas de cette fameuse armée internationale dont elle devait être dotée; personne n'y pense plus sérieusement. A défaut de gendarmes, elle devrait disposer de la coercition économique, et surtout de l'aide toute puissante du désarmement.

Livrée à elle-même, c'est-à-dire libre de débiter selon l'impératif du devoir qui a présidé à sa création, elle aurait à faire strictement application, à tout État fautif qui se rend coupable d'un acte de guerre, des sanctions économiques prévues par l'article 16 du Pacte de Paris dont elle ne méconnaît point la souveraine importance, puisque, dans le rapport de la commission, qui vient aujourd'hui lundi en discussion devant l'Assemblée, on souligne que cet article est vraiment l'une des bases juridiques du Pacte. Mais qu'en conclut-on? Ceci: que la commission a cru devoir procéder avec prudence et gradation. Soit. Que faut-il entendre par là? Les conclusions du rapport vont nous le dire:

1° Il y a lieu à la sanction du blocus quand l'acte d'un État fautif est un « acte » de guerre; mais cet acte ne crée pas nécessairement « l'état » de guerre pour les autres membres de la Société, car il est dans l'esprit du Pacte que la Société tâche d'éviter la guerre et de rétablir la paix par une pression économique.

2° Ce n'est pas au Conseil, c'est aux États membres de la Société qu'il appartient de déterminer s'il y a rupture du Pacte, mais le Conseil doit émettre un avis, en saisissant les membres, les inviter à s'y conformer.

3° Le Conseil fixe alors la date à laquelle il convient d'appliquer la pression économique.

4° Il ne paraît pas opportun de décider d'avance et dans le détail toutes les mesures économiques, commerciales et financières à prendre dans chaque cas de pression économique; le cas échéant, il appartient au Conseil de recommander aux États membres un plan commun d'action.

La commission, tenant en outre compte de la situation spéciale de certains États, propose de laisser le Conseil juge de l'opportunité de consentir à l'ajournement ou à l'atténuation des mesures de blocus réclamées des membres de la Société.

Tout cela revient à dire (je résume ici douze pages grand in-octavo du rapport) que les États membres de la Société demeurent souverains pour

déclarer, en ce qui les concerne, le blocus contre un État fautif, mais si, conformément à l'avis que leur a transmis le Conseil, ils le déclarent, ils ont à l'exercer dès la date, selon les règles, et dans l'étendue où le Conseil estime leur concours nécessaire.

Là encore, et toujours, la diplomatie sauvegarde sa prééminence. C'est à elle seule, — c'est-à-dire aux États souverains, — qu'il appartient de décider si l'État membre de la Société veut user de l'arme économique contre un État fautif. Si elle en tombe d'accord, alors le Conseil sera en droit de préciser l'exécution des mesures qu'il édictera. C'est ainsi que la Commission a résolu la difficulté telle que le posait il y a une dizaine de jours M. Viviani: ou c'est la Société qui déclare le blocus, et elle s'érige alors en super-État; ou c'est à l'État lésé qu'il appartient de demander aux autres gouvernements la sanction économique, et que répondront ces gouvernements? La commission s'est efforcée de sauvegarder, par un texte, la souveraineté des États et l'efficacité de l'arme économique.

Autant s'appliquer à résoudre la quadrature du cercle.

Il est évident qu'un État ne sera pas gravement fautif sans qu'il soit assuré de compensations ou de complications. Celles-ci ne pourraient être démasquées et ruinées que par l'obligation intimée, sans appel, à chaque membre de la Société, par le Conseil, d'effectuer le blocus contre le coupable. Mais la Société des Nations s'interdit cette voie: ses membres sont en effet liés par les instructions des Cabinets, qui sauvegardent le droit préalable de la diplomatie.

Je pourrais développer les mêmes considérations à propos de l'autre arme de la Société: le désarmement. Arme combien plus efficace encore, puisque les desseins des nations de proie s'en trouveraient tués dans l'œuf! Mais là encore des considérations particulières à chaque État, légitimes ou astucieuses, interviennent et font que la même impuissance finale s'avère. Il n'a pas été possible à la commission du désarmement de se refuser à demander à l'Assemblée que celle-ci provoquât la réunion d'une conférence internationale, en vue d'établir le contrôle de la fabrication privée des armes; mais d'ores et déjà on voit se dessiner un entêtement, sous forme d'ajournement, ou de prudente atténuation, de cette proposition qui esquissait la première menace sérieuse aux grands profiteurs des guerres.

* * *

Que conclure de telles constatations?

Ceci, qui m'apparaît essentiel, — car on pense bien que je ne me suis pas appliqué à les résumer pour le stérile plaisir de la critique décidément trop facile: — que le vice fondamental de la Société des Nations est dans la dépendance étroite des délégations aux Assemblées plénières et des membres du Conseil, désignés par les gouvernements. Tant que cette dépendance subsistera, nous verrons la diplomatie occulte demeurer souveraine, à Genève comme ailleurs. Le premier amendement au Pacte dont l'adoption s'imposerait serait celui que personne ne veut ou n'ose présenter: « Les délégués à l'Assemblée et les membres du Conseil sont élus par les Chambres des États membres de la Société. »

Voilà, réserve faite, bien entendu, quant aux modalités, à quelle conclusion nous amène irrésistiblement l'étude attentive des travaux de la présente Assemblée de Genève.

Comme tous les organismes humains, la Société des Nations n'aura de force effective qu'en proportion de la liberté dont elle jouira: elle n'est encore qu'un instrument dans la main des gouvernements. Il faut dire hautement que si elle devait le rester elle ferait finalement plus de mal que de bien, car elle endormirait les peuples dans la plus trompeuse illusion de sécurité.

Tony ROCHE.

Notes d'un passant

Les Balois se trémoussent comme des évêques dans un bénitier parce qu'il est question de leur enlever le siège de direction d'arrondissement des C. F. F. dont ils disposent. Ils protestent avec vigueur contre ce qu'ils appellent une spoliation. Naturellement! Il en est toujours ainsi quand il s'agit de réformer les services publics. Chacun prêche l'impérieuse nécessité de réaliser des économies, mais personne ne veut en faire les frais. La seule réforme opportune est celle qui se fait aux dépens du voisin, comme le seul impôt juste est celui qui est payé par autrui. Et vive la démocratie pure!

Tout ce que nous demandons, c'est que le Jura soit rattaché à l'arrondissement de Bâle, afin que nous soyons un peu moins envahis par les employés de langue allemande. Le reste nous laisse froid.

Retenons seulement, de tout ce débat, un trait assez plaisant. Les autorités militaires se prononcent pour la suppression de la direction de Bâle, parce que, disent-elles, cette place est trop près de la frontière, et partant trop exposée.

Songez-y. Pendant un quart de siècle, les autorités militaires n'ont pas éprouvé la moindre appréhension au sujet de la direction de Bâle: les casques à pointe tenaient toute la frontière d'Alsace jusqu'à Rechény. Maintenant que l'armée impériale — fortement équipée pour une agression — est hors d'état de nuire, nos foudres de guerre attrapent soudain le trac. Pensez, les Français sont à St-Louis!

Ce simple détail nous montre que les idées n'ont pas changé dans certains milieux. Chassez le naturel, il revient au galop!

Margillac.

Miel pur, à vendre; 6 fr. le kilo, fournir bidons. — S'adresser à M. E. Morel apiculteur, Bellevue sur Pontaines (Val-de-Ruz). 14976

Porte de magasin, chêne, avec cadre, et vitre, à vendre de suite. — S'adresser Droguerie, rue du Parc 71. 14947

A vendre 1 belle grande armoire à deux corps (115. — fr.), un magnifique bureau de dame, en noyer massif 5 tiroirs, étagère (165. — fr.). **PRESSANT.** — S'adresser Place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1er étage à droite (maison Kramer, bijoutier). 14982

Réparations de violons, archets et tous instruments à cordes. Travail soigné. Prix modérés. — R. Reinert, luthier, rue Léopold-Robert 59. 10790

Cas imprévu. A vendre jolie poussette, roues caoutchoutées, polage et four à gaz, chaise d'enfant, balançoire, une commode, lampe électrique, machine à coudre, divers objets à bas prix. — S'adr Serre 83, au 3e étage, à gauche.

Maroquinerie LIQUIDATION GÉNÉRALE Panier Fleur

Lapins à vendre, bonne race (semelles portantes). — S'adresser Tête-de-Ran 89 (Quartier des Tonnelles), au 2me étage. 19411

A VENDRE cause de départ: 3 palres rideaux salle à manger, 2 palres rideaux salons 1 table à coulisse et divers autres articles. — S'adresser rue Léopold Robert 47, au 2me étage. 14782

Or, Argent, bijoux et vieux bijoux sont payés au plus haut prix. — J.-O. Huguenin, (Essayer-Juré), Rue de la Serre 18.

A vendre 2 beaux lits à 1 et 2 personnes, Louis XV, sans literie, 1 lavabo avec marbre et étagère, 1 divan bien conservé, 4 belles chaises pour chambre à manger, 1 couleuse. Pressant. — S'adresser rue des Jardinet 1, au rez-de-chaussée, à droite. 14774

A vendre d'occasion 1 fourneau à gaz, en fer, 0.43x0.54 hauteur 115. — S'adresser au Bureau A. Ghassot, rue du Parc 71. 14723

2 pianos d'occasion sont demandés à acheter au comptant. — Ecrire sous chiffres F. B. 14768, au bureau de l'Impartial. 14768

Tourbe. On offre à vendre 50 hauches de tourbe, 1ère qualité, livrée à domicile au plus juste prix. — S'adresser à M. C. Messerli, Brot-Dessus, Ponts. 14693

Vélo. A vendre 1 superbe vélo de dame, état de neuf. — S'adresser chez M. Mojon, rue du Parc 192. 14704

Laitier demande quelques pratiques dans le quartier des fabriques. — S'adresser à M. Jh. Boillod, Epatures. 14693

Chauffage. Jeune homme fort et robuste, entreprendrait chauffages centraux pour l'hiver. — S'adresser à M. Willy Steiner, Crêt-Rossel 9. 14679

On cherche un jeune garçon, fort et robuste, comme porteur de pain. 14706 S'ad. au bur. de l'Impartial.

On demande jeune fille, propre et honnête, pour petit ménage de trois grandes personnes. — S'adresser rue Numa-Droz 47, au 1er étage, à gauche. 14953

Domestique. On demande un bon domestique sachant bien traire, et connaissant les travaux de la campagne. 14728

S'adr. au bur. de l'Impartial. On demande une jeune fille, honnête et sérieuse pour aider au ménage et au Café. — Ecrire sous chiffres R. D. 14915, au bureau de l'Impartial. 14915

On demande une jeune fille, propre et robuste, comme fille de cuisine. — S'adresser à la Pension, rue du Premier-Mars 13. 14913

Jeune fille. On cherche une jeune fille, propre et honnête, pour faire le ménage, sachant faire la cuisine et aider au magasin. Entrée le 15 octobre. — S'adresser à la Boulangerie, rue Numa-Droz 81. 14902

Même adresse, on cherche un porteur de pain.

Tapissier. On demande de suite un bon tapissier. — S'adresser rue du Grenier 14, au magasin de meubles. 14878

Logement. A louer pour le 31 octobre, rue Fritz-Courvoisier, logement de 3 pièces cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Louis Jobin, rue de la Serre 33. 14887

A louer, à partir du 20 octobre prochain, grand local, pour garage ou pour dépôt de marchandises. accès facile, proximité de la gare. — S'adresser à M. Marc von Bergen, rue de la Serre 112. 14755

Atelier. A louer atelier avec petit bureau, établis et transmission installés, place pour 15 ouvriers. — S'adresser rue de la Serre 93. Téléphone 21.83. 14783

Logement. A remettre, de suite ou époque à convenir, à un ménage tranquille, beau premier étage de 4 chambres, dont 1 grande indépendante bout de corridor éclairé dans maison d'ordre et bien située. — Offres écrites sous chiffres J. W. 14910, au bureau de l'Impartial. 14910

Chambre, pres de la Gare et de la Poste, est à louer de suite à monsieur. — S'adresser rue du Parc 71, au 2me étage, à gauche. 14944

Chambre meublée, à louer de suite, à Monsieur tranquille. — S'adresser chez Me Müller, rue de l'Industrie 13. 14783

Chambre meublée est à louer de suite, à personne sérieuse, travaillant dehors. — S'adresser, la matinée, rue du Succès 15-a, au 3me étage, à droite. 14913

Chambre. A louer, pour personne seule, chambre à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, située rue Léopold-Robert 38, au 2me étage. — S'y adresser. 14847

Chambre est à louer à monsieur solvable. — S'adresser rue du Progrès 103, au 3me étage, à gauche. 14750

Chambre soignée, à 2 fenêtres, au soleil, en face de la Gare, est à louer pour le 1er octobre. — S'adresser chez Mme Nicole-Roulet, rue de la Serre 81, au 3me étage. 14276

Chambre. A louer petite chambre, au soleil, dans ménage tranquille, à personne sérieuse. — Piano disponible gratuit. — S'adresser rue des Granges 14, au 1er étage, à gauche. 14883

Pousse-pousse est demandé à acheter, en très bon état. — S'adresser rue de l'Épargne 24, au rez-de-chaussée.

Visitez nos magasins de Chaussures vous y trouverez des souliers et bottines à des prix très avantageux. Choix riche et varié dans tous les genres. Qualité garantie. **SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION** Léopold-Robert 55 et Parc 54 a

Treillis. On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, du treillis pour jardin, hauteur 1 mètre. — S'adresser au Café-Brasserie de la Malakoff, Grandes-Croisettes. 14652

On demande à acheter un pouceger à bois, si possible un petit. — S'adresser chez Mme Baumann, rue de l'Industrie 2. 14738

On achèterait 1 charrette avec 1 logement de 2 à 3 pièces, indication de prix. — Offres écrites, sous chiffres A. G. 14696, au bureau de l'Impartial. 14696

Logement. On demande à louer 1 logement de 2 à 3 pièces, cuisine et dépendances, plus 1 pièce à l'usage d'atelier. — Faire offres rue de la Serre 93. Téléphone 21.83. 14748

Logement. Fiancés cherchent à louer un logement de 1 ou 2 chambres, cuisine et dépendances. — Eventuellement achèteraient les meubles. — Offres écrites sous chiffres O. X. 14805, au bureau de l'Impartial. 14805

Piano noir, neuf, chic instrument, son admirable, sera cédé faute de place à bas prix. 14755 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre à la Ville de Léopold-Robert 47, quelques tapis anciens, Vieux Maroc authentiques à la moitié de leur valeur réelle. On échangerait éventuellement contre des montres. 14783

A vendre pour cause de départ, mobilier usagé mais en bon état, tel que: lits en bois dur, avec literie, chaises, canapés, fauteuils et divers autres articles dont le détail serait trop long. — Pour visiter, s'adresser rue du Nord 111, au rez-de-chaussée. 14705

Char « Peugeot », est à vendre plus 1 poussette sur cour, roies avec luegon, un potager à gaz; bas prix. — S'adresser rue du Parc 11, au pignon. 14885

A vendre 1 beau lustre électrique pour chambre à manger. 14739 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre potager à gaz (3 feux). 14692 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre une grande banque de magasin, au Bazar Parisien, stores intérieurs, le tout à bas prix. — S'adresser à M. Jeanmonod, rue du Parc 23. 14726

A vendre 1 lit à 1 personne, bon crin, 1 étagère sculptée, 1 brosse à parquet. — S'adresser rue de la Serre 67, au sous-sol. 14686

A vendre faute d'emploi, un fourneau inextinguible, 1 vélo, le tout peu usagé, perceau et poussette d'enfant. — S'adresser rue Tête-de-Rang 37, au rez-de-chaussée. 14616



MUSÉE DES BEAUX-ARTS et à la **KUNSTHALLE DE BERNE** OUVERTE: Les jours de semaine, de 9 h. à midi et de 1 h. à 5 heures, le samedi jusqu'à 6 heures. Fermée le lundi matin. Le dimanche l'exposition est ouverte de 10 h. à 4 heures.

La Kunsthalte seule est ouverte le jeudi soir, de 8 h. à 10 heures. — Prix d'entrée Fr. 2.— pour les deux édifices. Pour la soirée de la Kunsthalte, fr. 1.— Pour des classes d'école (au moins 20 personnes) et pour les étudiants immatriculés à des Universités suisses, Fr. 1.— Carte d'abonnement pour durée entière de l'Exposition, Fr. 10.— r5787r 18990

Cheviotte anglaise pour Costume tailleur bleu marin et noir, larg. 130 cm., prix fr. 9.50

Jupes plissées serge, toutes teintes, la jupe fr. 22.50

Maurice Weill 55, Rue du Commerce. 55

Henry BUENZOD Professeur au Conservatoire de Neuchâtel

Violoncelle - Accompagnement - Musique de chambre prendrait élèves à La Chaux-de-Fonds le vendredi. 14722

Rue des Beaux-Arts 12 Neuchâtel

CORDONNERIE Mme veuve SGUALDO Rue du Parc 6

Se recommande pour tous genres de travaux consciencieux. Prix modérés. 14718

Reçu de Paris un deuxième envoi de notre

Manteau réclame 14875 pour dames et jeunes fille en beau drap Marin. Vert Noir, Brun et Natier, richement brodés

Fr. 55.- 45.- 39.- A L'ALSACIENNE

22, Rue Léopold-Robert, 22

Voiture Camion

On demande à acheter une voiture et un camion à un cheval, tous les deux légers, avec essieux Patents, et en bon état. 14702 S'ad. au bur. de l'Impartial.

On demande pour entrer de suite 14738 **Bon Comptable** ayant pratique et étant au courant du service contentieux. Situation d'avenir pour personne capable. — Offres avec copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire, sous A-32771-L à Publicitas, à Lausanne. JH-36774-P

FABRIQUE DE TIMBRES CAOUTCHOUC NUMÉROTEURS DATEURS GENÈRES POINÇONS PAGINEURS CACHETS CLICHÉS F. CHOPARD GRAVEUR CHAUX-DE-FONDS TELEPHONE 671 47, RUE DE LA SERRE, 47

J'offre JH-6386-J **Eau-de-Vie de fruits** garantie pure, Ia, à frs. 2.30 à partir de 5 litres, contre remboursement. A partir de 10 litres, franco station destinataire. — JACOB KUNZ, Brugg près Bienne. 13101

Professeur DE CHANT

diplômé du Conservatoire de Lausanne, prendrait encore quelques élèves. — S'adresser rue Numa Droz 125, au 1er étage. 14669

Français

Mlle Humbert Institutrice diplômée et expérimentée donne leçons. — S'adresser rue Léopold-Robert 6, au 2me étage, à gauche. 14712

Occasion à saisir

4 machines à écrire, différents modèles. Occasion tout à fait avantageuse. Urgent. — S'adresser sous chiffres X 3606 J, aux Annonces Suisses S. A., à Bienne. JH3606H 14817

Meilleur marché Qu'avant Guerre

Tapis d'Orient

Prix inconnus à ce jour grâce à la baisse du change turc Pour faire place à un nouvel envoi nous cédonns une fin de série avec rabais spéciaux Seulement du 14754

22 au 28 Septembre Karamanli 100/280 cm. 100.-

Moussoul 115/180 cm. 175.-

Qlorde 230/318 cm. 380.- **HENRI BRENDLE** LA CHAUX-DE-FONDS Rue Léopold-Robert 13

Impressions couleurs Imprimerie de l'IMPARTIAL

JOURNAUX CIRCULANTS Ce service présente cet avantage aux abonnés qu'ils obtiennent, à un prix très réduits, la plupart des grandes revues et journaux illustrés, littéraires, artistiques, scientifiques, de mode, etc. **La 24^e année commencera le 7 octobre** Service dans toute la Suisse. — Demandez le prospectus donnant tous les renseignements à la **LIBRAIRIE C. LUTHY** TÉLÉPHONE 43.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LA PASSAGÈRE

PAR **GUY CHANTEPLEURE**

— L'argent, comme cela file, Kerjean!... conclut-elle amusée de l'aventure. J'avais pris ce matin quatre billets de cent francs... on ne croirait pas...

— Mais, fit Kerjean, vous avez dépensé déjà cent vingt francs à la bijouterie d'Auvergne et deux cents francs chez la dentellière.

— C'est vrai! Et quarante chez un confiseur... et soixante chez un antiquaire... et j'ai donné encore dix francs à une pauvre femme qui vendait des fleurs fanées... C'était si triste!... et...

— Total: quatre cent trente francs! — Alors, c'est que j'avais plus de quatre cents francs...

Phyllis rit en secouant son chapeau fleuri. Une rose s'effeuilla et les pétales voltigèrent comme un essaim de papillons réveillés...

— Je vous le disais... Voilà comme je compte l'argent... et marraine ne peut m'apprendre, elle ne sait pas... Marraine est si bonne!... Oh! Kerjean, songez, sans elle, je serais une pauvre fille obligée de travailler pour vivre!... Et qu'est-ce que je ferais, mon Dieu?

Elle rit encore et l'essaim des papillons roses fut plus pressé et plus fou. Sa gaieté était puérile et jolie.

Devant cette inconscience, Kerjean frémit... Il se souvenait des doutes et des craintes de Leconteux... et il se demandait, lui aussi, tout à

coup, mais sans rien dire, ce que ferait Phyllis Boijsoli, si elle était une pauvre fille obligée de travailler pour vivre...

Certes, il ne s'attendait point à entendre, le jour même, les mots qui devaient calmer ses appréhensions.

Mme Davrançay s'était rendue célèbre dans le cercle des amis un peu nombreux qu'elle se connaissait — et qui d'ailleurs, pour la plupart, ne l'aimaient guère — par ses boutades et son humeur bourru, mais c'était une âme tendre et passionnée que son enveloppe gênait comme un vêtement étranger et rendait maladroite...

Cet aspect un peu viril et franchement disgracieux de grande femme à la charpente trop robuste, aux os trop gros, aux traits trop rudes, au teint trop coloré, aux mouvements trop brusques, s'alliait à une sensibilité délicate et profonde qui aimait à se cacher et aussi à toutes les superstitions, à toutes les hésitations, à toutes les défaillances d'énergie, à toutes les faiblesses de caractère qu'on serait plus tenté d'attribuer — bien à tort — aux femmes d'une contexture frêle et mignonne.

Après avoir été l'esclave meurtrie et résignée d'un mari qui l'avait épousée pour sa fortune et s'était accommodé de son dévouement, elle avait été l'esclave heureuse d'un fils qui était affectueux et loyal, mais qui ne l'avait pas toujours comprise. La mort de ce fils, qui, d'abord, l'avait jetée aux horreurs du désespoir, l'avait livrée ensuite à un penchant violent, bientôt à un vice dont elle avait honte, et autour duquel, pourtant, elle n'avait pas craint de réorganiser toute sa vie. Au milieu de cette vie étrange et volontiers solitaire de maniaque lucide, de nomade riche, Phyllis Boijsoli, fille adoptée de sa tendresse avide, n'avait jamais déçu son coeur. Et Phyllis eût pu faire de ce

coeur, comme de cette vie, comme de cette fortune, ce que bon lui eût semblé.

Mais, inconsciente du doux pouvoir qu'elle exerçait sans y songer, la filleule adorait et respectait, ainsi que les volontés absolues, les moindres desirs de sa marraine, — peut-être même ses desirs tendres qu'elle eût pu briser représentaient-ils, en somme, l'unique volonté qu'elle respectât...

Après le déjeuner, servi, comme chaque jour, dans l'appartement que Mme Davrançay occupait à l'hôtel Excelsior, Mlle Ribes se retira, puis Phyllis, à son tour, sortit pour changer de toilette, et la vieille dame demeura seule avec Kerjean.

Ses yeux ravis avaient suivi la petite Phyl jusqu'à ce que la porte se fût refermée.

— Comme elle est devenue jolie, n'est-ce pas, Kerjean? Et quelle grâce en elle! Ah! la petite sorcière!... Il ne manque pas de bons apôtres pour me chanter ses louanges... et faire visage de velours... Mais elle est trop jeune... beaucoup trop jeune... et je ne veux pas qu'on me la prenne maintenant...

— Oui, fit Kerjean, elle est jeune... et pourtant...

Il s'interrompit, soucieux de ne point trahir le secret qu'on lui avait si volontiers laissé surprendre.

Mme Davrançay rit: — Fabrice de Mauve, hein?... Il est charmant, ce poète!... Mais je fais l'aveugle et la sourde... Si c'est sérieux, nous verrons bien... Je ne suis pas sans craindre les coureurs de fortune... Et Phyllis sera riche, très riche, mon ami... Je n'ai plus de famille. Ma nièce, Laure Arguin, une vieille fille dévote et revêche que je ne puis souffrir... et qui le rend à Phyllis, je vous surie de le croire, conservera, sa vie du-

rant, la rente que je lui sers déjà, parce qu'elle est pauvre et isolée... Elle a été élevée dans la religion de sa mère, ma belle-soeur, et a tous les travers d'esprit des protestants étroits sans avoir leur valeur morale... Pour la vie qu'elle mène et les besoins qu'elle a, ce modeste revenu sera plus que suffisant... Mais Phyllis, c'est autre chose... Quand je ne serai plus de ce monde, Kerjean, ma petite Phyl aura la Peuplière... et tout ce que je possède aujourd'hui... tout!

— Kerjean, je ferai de Phyllis Boijsoli mon héritière, parce que je le désire, parce que je le veux de tout mon coeur, mais aussi parce que je le dois. En gardant auprès de moi cette orpheline dont le père mourut victime de son dévouement pour nous, j'ai accepté la responsabilité de son sort. Et ce n'est pas à la médiocrité, c'est encore moins à la lutte que j'ai préparé Phyllis... L'ai-je même, hélas! préparée à la vie?... Elle a été ma consolation, mon espoir, ma félicité. Jamais rien de beau, de bon ne lui a été refusé; jamais rien de laid, de rude, de vulgaire, ne l'a effleurée... Oui, malgré... ce que vous savez, Kerjean, mes misères... ma tare — mon inguérissable maladie, si vous voulez — ma tendresse a porté cette enfant au-dessus des pierres et des ronces... Je n'ai jamais permis qu'elle pleurât... C'était mon bonheur — ma revanche — de la rendre heureuse... J'aurai pu la rendre insupportable aussi... Sa nature exquise ne l'a pas voulu... Elle est charmante, Kerjean, son coeur est un pur trésor... et puis, en vérité, je ne suis pas loin de croire que, comme il y a des femmes nées pour être vaillantes, sérieuses, raisonnables, pour être l'appui, la sécurité, la richesse d'un foyer, d'autres ont été créées jolies, tendres et insouciantes pour en être avant tout la joie, la grâce et la gaieté...

(A suivre.)

Comme au temps des Pharaons

Pour rendre aux morts l'apparence de la vie

On se préoccupe beaucoup depuis quelque temps, de savoir si les morts vivent, si l'on peut dire. Des esprits audacieux n'hésitent point à l'affirmer et même à prétendre que, pour être subtile et imperceptible à nos sens grossiers, la vie des morts n'en est pas moins infiniment plus ardente que la nôtre.

Le docteur Fellesyeczky a cherché à résoudre un problème plus terre-à-terre ; il a voulu faire durer — sinon vivre — les cadavres et il y a réussi.

Hier soir, son assistant, le docteur Bartha, l'a expérimenté devant nous, en faisant un embaumement d'après un procédé qui a permis de conserver des cadavres en parfait état depuis plus de vingt ans.

Si je vous disais que cette petite cérémonie fut très gaie, vous ne me croiriez pas. Mais elle ne manqua pas d'originalité.

Nous étions cinq ou six journalistes réunis avec le docteur Bartha.

Sur une table de dissection, le sujet, le cadavre d'une vieille femme morte dans un hôpital, sans doute de la tuberculose ou d'un cancer ; sur le corps, atrocement décharné, commençaient à apparaître des plaques vertes...

Non, vraiment, je ne vous raconterai pas le détail de cette opération. Sachez seulement qu'au bout d'une heure le pauvre corps, absolument transformé, méconnaissable, semblait reprendre peu à peu les apparences de la vie. Et l'opération ne devait être terminée que deux heures plus tard...

— Mais quel est l'intérêt de l'embaumement ? Peut-on conserver ainsi les cadavres pour la dissection ?

— Non, les corps destinés à l'amphithéâtre ne peuvent être que « conservés » par des procédés superficiels, mais pas embaumés.

« L'intérêt est surtout sentimental, si vous voulez. Ne peut-on avoir le désir de conserver toujours auprès de soi un être cher, même quand la vie l'a quitté ?

— Sans doute, le cas peut se produire. Je doute pourtant qu'il se multiplie beaucoup.

— Au moins chez nous. Car, aux Etats-Unis, une étrange coutume tend à se répandre, celle de la « maison des morts ».

Si vous allez d'aventure à Philadelphie, on ne manquera point de vous dire, avec quelque orgueil : « Allez donc visiter la maison des morts. » « Allez-y. Vous serez reçu sur la porte par le directeur de l'établissement, fort affable, et vous croirez entrer dans un « palace », mais un palace sans jazz-band.

« Et c'est un hôtel, en effet. On y peut louer un appartement « avec salle de bains », mais seulement lorsqu'on vient d'éprouver un deuil, et c'est pour y habiter avec le corps de celui qui vient de mourir.

« Ce corps est embaumé sommairement, juste pour pouvoir être conservé à l'air libre pendant un mois. Il est fardé, habillé, installé sur un bon fauteuil, dans le salon...

« Les Américains appellent cela tuer sa douleur »...

Echos

Trop de navires

Actuellement il y a, aux Etats-Unis, plus de 1000 vaisseaux de la nouvelle marine marchande américaine qui sont immobilisés par suite du manque de travail. Cette situation préoccupe les milieux maritimes, car le département de la marine estime que ses pertes représentent un déficit de 2 milliards de francs par année. C'est pourquoi l'on demande que des efforts soient faits pour vendre le plus grand nombre de navires possible à l'étranger, à n'importe quel prix ; on a proposé aussi de couler un certain nombre de vaisseaux. La vente des navires est un remède très problématique, car, dans tous les pays maritimes, il y a pléthore de bateaux. Couler les navires serait un remède plus radical, car, de cette façon, on couperait court aux pertes financières qui s'accroissent de semaine en semaine.

Théâtre bolcheviste

Au cours de l'exercice 1920-1921, le gouvernement bolcheviste — c'est du moins le « Komunistizesky-Troud », de Moscou, qui l'assure — a dépensé 27 milliards de subsides aux théâtres, alors que 21 milliards seulement étaient consacrés à l'instruction publique.

Ce sont les pièces du poète Maïakovsky et du commissaire du peuple Louatcharsky qui ont absorbé la plupart de ces subventions.

Il faut croire qu'elles ne faisaient pas recette. En Russie, en effet, le drame se joue dans la rue.

Histoire de cigogne

Le caporal de gendarmerie Eternod, du poste de Crassier (Vaud), a découvert, dans un champ de blé, une cigogne qui, très faible, se laissa facilement prendre. Il put alors constater qu'elle avait le bec pris dans la douille d'une cartouche de revolver, d'où sa grande faiblesse, puisqu'elle ne pouvait plus se nourrir.

Il l'emporta chez lui, la soigna, la nourrit de limaces, d'escargots et de poissons vivants. Peu à peu, les forces lui revinrent, et au bout d'un certain temps, la cigogne, suffisamment forte, reprit sa liberté et ne reparut plus.

Chronique suisse

Grave explosion — Deux ouvriers tués

LAUFENBOURG, 26 septembre. — Une explosion, dont les causes ne sont pas encore élucidées, s'est produite au laboratoire de remplissage d'oxygène de la fabrique d'acide nitrique (Nitrum-Werke). Deux ouvriers : Emile Huber, de Niederdorf, et Thomas Weber, de Rhina, ont été tués. La station et la canalisation pour la distribution électrique à haute tension sur l'Alsace ont été détruites.

Grave accident d'auto

HERZNACH, 26 septembre. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un auto-taxi d'Aarau est venu buter à Ober-Herznach contre un tas de cailloux. Elle était montée par sept soldats du bataillon d'infanterie 57. L'auto s'est renversée et est tombée dans le talus. Le chauffeur — un civil — et trois soldats ont été grièvement blessés et un autre plus légèrement.

Les Bally ferment

OLTEN, 26 septembre. — La direction de la fabrique de chaussures C.-F. Bally, à Schoenewerd, a avisé les communes soleuroises et argoviennes où se recrute son personnel qu'elle allait procéder, dans les premiers jours d'octobre, à la fermeture temporaire de tous les ateliers et services.

L'enseignement religieux dans les écoles tessinoises

BELLINZONE, 26 septembre. — Dans sa séance de lundi après-midi l'Assemblée constituante a adopté après 4 jours de débats, par 33 voix et 7 abstentions l'article 24 concernant l'enseignement religieux dans les écoles. Ont voté oui : 23 conservateurs et 5 agraires. Ont voté non : 31 libéraux et 1 agraire. Les socialistes se sont abstenus.

Dans le parti socialiste

Voici les détails que donne Respublica au sujet du « cas Ryser » :

Samedi, le comité central, réuni à Olten, sous la présidence de M. Ernest Reinhard, s'est encore occupé du cas Ryser. Deux camarades estimèrent qu'on ne pourrait pas appliquer la résolution de Lucerne avant que le comité directeur n'ait fixé les lignes directrices. D'autres demandèrent que la résolution soit appliquée immédiatement au camarade Emile Ryser. Après une longue discussion, fort agitée, le comité central se prononça, à une voix de majorité, pour le renvoi de l'affaire Ryser à plus tard et chargea le comité directeur d'établir les lignes directrices pour l'application de la résolution de Lucerne.

Au moment du vote, une camarade de Zurich fit son entrée et déclara qu'elle prenait part au vote en se prononçant pour l'application immédiate. Il y avait donc égalité de voix pour et contre.

Le président Reinhard départagea alors en faveur du renvoi du cas Ryser à plus tard. Une partie de la délégation bernoise, composée de Robert Grimm, conseiller national, Hans Vogel, rédacteur à la « Tagwacht », Dr Marbach, professeur, et la camarade Wollermann, quittèrent la salle, disant qu'ils ne pouvaient pas admettre un pareil sabotage de la décision du congrès de Lucerne.

Les mêmes camarades ont donné leur démission comme membres du comité directeur. Dans certains milieux socialistes, on croit qu'un congrès extraordinaire du parti est nécessaire.

Grimm et sa coterie ont donné leur démission

L'Agence télégraphique communique : BERNE, 26 septembre. — A la suite de la discussion du cas Ryser au comité central du parti socialiste suisse, dimanche, à Olten, MM. Grimm, Vogel, Dr Marbach et Mme Wollermann ont donné leur démission de membres du comité directeur du parti.

Le prix du lait

Vers le prolongement de la convention actuelle

BERNE, 26 septembre. — Une conférence réunissant les représentants de tous les cercles intéressés s'est tenue lundi à Berne. M. Siegenthaler, conseiller national, déclara que quelques fédérations de producteurs ont fait savoir au comité de l'Union centrale des producteurs suisses de lait qu'ils estimaient qu'une hausse du lait paraît nécessaire pour compenser les effets de la sécheresse. Le comité pense qu'on pourrait renoncer à toute hausse pour les consommateurs et maintenir la convention. Un représentant du canton de Glaris demanda s'il ne serait pas opportun de mettre fin aux mesures de guerre et il dépeint la situation des producteurs comme avantageuse. Un producteur glaronnais lui répondit que ce serait une augmentation de 3 centimes par litre pour les consommateurs qui en résulterait.

Un représentant des consommateurs fait remarquer qu'il ne saurait plus être question de commerce libre et de concurrence en face de la puissance des organisations de producteurs, englobant presque tous ceux-ci. Ils feraient bien d'examiner encore si une baisse ne pourrait être admise, étant donnée leur situation avantageuse.

Un représentant de l'Union coopérative de consommation de Bâle exprime l'opinion qu'on s'approche du moment où on pourra définitivement renoncer à ces mesures. Cependant, il se-

rait bon de traverser cet hiver sans permettre qu'une hausse survienne dans les quelques villes où la situation est assez critique, pour que la Confédération intervienne encore par des subventions. Il pense que les producteurs pourraient se charger de ce sacrifice, à moins qu'on ne recoure aux bénéfices sur le beurre. Il serait beaucoup plus désirable encore que, dans l'accord, on arrive à abaisser le prix de détail du lait, de telle sorte que ces subventions fédérales tombent d'elles-mêmes.

M. Kæppeli déclare que l'Office ne fait point sur le beurre le bénéfice qu'on pense et qu'une baisse modeste sera introduite en novembre.

M. Siegenthaler, au nom des producteurs, déclare qu'il ne faut pas songer à une baisse pour les producteurs. Cela est exclu. Les frais de cueillette devant être plus grands cet hiver, il faudra examiner si les bénéfices sur le beurre ne pourraient être destinés à compenser ces frais, afin que rien ne soit changé ni pour le producteur ni pour le consommateur.

M. Kæppeli résume le débat et relève le vœu qui a été émis d'obtenir une baisse du lait ; il estime qu'une très grosse majorité se prononce pour le prolongement de la convention et espère que les producteurs, dans les pourparlers qui vont être entrepris, sauront s'inspirer de la gravité de la situation actuelle.

Chronique neuchâteloise

† Dr Auguste Jeanrenaud.

Le canton vient de perdre un de ses meilleurs serviteurs, un éducateur distingué et homme de science éprouvée, en même temps qu'administrateur éclairé et citoyen particulièrement actif et dévoué. Le Dr Auguste Jeanrenaud, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier, une des figures les plus populaires en terre neuchâteloise, s'est éteint dimanche matin, dans sa 58^{me} année, après de longs mois de souffrances vaillamment supportées.

Après de fortes études au Polytechnicum fédéral à Zurich, Auguste Jeanrenaud avait été reçu docteur et ses goûts le portaient vers la chimie et ses applications pratiques. Il travailla quelque temps à Stalden, pour le compte de la Société laitière des Alpes bernoises, puis vint en 1894 se fixer à Cernier, comme chimiste à l'Ecole secondaire du Val-de-Ruz. On sait qu'à l'époque une grande tâche restait à accomplir pour la vulgarisation des méthodes et des procédés scientifiques chez les travailleurs de la terre de nos régions.

Ayant assumé, dès 1910, la charge de directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, le Dr Jeanrenaud continua à y faire valoir ses grandes qualités d'homme de science et de travail, alliées à celles d'un excellent pédagogue et d'un administrateur entendu et éclairé ; il sut maintenir et améliorer encore la réputation que l'établissement avait acquise sous les précédentes directions, et les nombreuses volées de jeunes gens dont il sut meubler l'intelligence en ne négligeant pas l'éducation morale et les qualités du cœur, lui conservent sans distinction leur reconnaissance émue.

Piétiné par un taureau.

Mercredi, dans l'après-midi, un taureau que l'on amenait de Frochoux à St-Blaise, effrayé par les violents coups de tonnerre qui éclataient en ce moment, a renversé, vers la Goulette, l'un de ses conducteurs, M. Auguste Virchaux, et l'a piétiné. La victime a des côtes cassées, mais il n'y a pas perforation des poumons et l'on a bon espoir de guérison.

Bibliographie

Le messager boîteux de 1922.

Etes-vous Neuchâtelois ? Oui ou non ? Si vous l'êtes vraiment, rien de ce qui touche à notre canton ne vous est étranger, et l'apparition du « Messager boîteux de Neuchâtel », un bouquet parfumé du terroir, doit vous causer un véritable plaisir et vous donner l'occasion de satisfaire votre curiosité en réalisant d'agréable manière votre attachement au pays.

Que nous apporte-t-il cette année ? D'abord une pensée aux meilleurs citoyens disparus : Paul-David Nardin, Georges de Montmolin, Edmond Béranek, Hans Mathys, Edouard Jacotet, Louis Reutter, Paul Payot, Charles-Frédéric Porret, Arthur Soguel et Charles Knapp, puis, avec la chronique des principaux événements arrivés dans notre canton du 1^{er} août au 31 juillet 1921, des aperçus sur la politique et la vie économique industrielle et agricole. Chroniques précises et de valeur qui constituent, pour l'avenir, une source historique non négligeable. Des articles illustrés sur le Sanatorium populaire, les postes automobiles, les basses eaux, la rénovation du costume neuchâtelois, s'entremêlent aux notices sur le congrès des Sciences naturelles à Neuchâtel, la Caisse d'épargne, le « National Suisse » et les rationnements défunts.

La partie récréative est particulièrement riche cette année : « Une femme à vapeurs » ; « Les quatre heures sur la Muraille de Chine » ; « Impressions d'un fantôme » ; « Un bain montagnard » ; « Un bon vieux pistolet » et « Comment Notre-Dame de Lorette les exauça », sont des nouvelles et histoires vraies signées du Dr Châtelain, de Jules Baillods et d'autres conteurs du cru, qu'on lira avec infiniment de plaisir, non seulement chez nous, mais partout, dans le monde, où se trouvent des Neuchâtelois.

La Chaux-de-Fonds

Art décoratif.

Sur l'insistance de nombreuses personnes, Mlle Amez-Droz vient d'ouvrir à l'ancien Bazar Parisien, Place Neuve, une exposition d'art graphique qui obtient le plus légitime succès. Cette exposition, qui fait l'admiration de chaque visiteur, groupe les objets artistiques les plus divers, confectionnés par les soins des élèves de Mlle Amez-Droz. Des faïences et des porcelaines peintes ou émaillées côtoient des coffrets en métal repoussé, des abat-jour en métal découpé avec ornements émail. On se complait de plus à l'examen de nombreux vases, les uns peints ou émaillés, les autres ornés délicatement de sujets en métal appliqué. Des cache-pots, des porte-brosses, des services à liqueurs, d'une bienfaisance remarquable, ajoutent encore à l'agrément de cette superbe exposition. Et ce n'est pas tout, car les visiteurs peuvent en outre admirer de nombreux objets en velours panné ou en cuir repoussé, ainsi qu'une magnifique sélection de tables, plateaux, tabourets en tarso, une imitation des bois incrustés.

Tous les objets de cette magnifique exposition dénotent les heureuses conceptions artistiques de leurs auteurs et constituent pour ainsi dire une véritable consécration du talent et de l'enseignement autorisé du professeur, Mlle Amez-Droz.

L'exposition est ouverte tous les jours jusqu'à 20 heures et fermera ses portes mercredi soir. Nous la recommandons à tous nos lecteurs.

Au Stand.

La soirée théâtrale organisée samedi soir au Stand par les Amis de la Scène et le Groupe Algérien, fut fort appréciée du public.

Comme d'habitude, les Amis de la Scène ont su présenter à leur auditoire un programme choisi ; les deux pièces qui ont été jouées furent enlevées de main de maître par toute la troupe et M. Perrin, directeur de la Société, peut être félicité pour avoir su mener à bien un programme comme celui de samedi. M. Erard, président des Amis de la Scène, et un de nos populaires troubadours ont bien voulu agrémente la soirée de quelques chansons.

La soirée théâtrale fut suivie de soirée familière conduite par l'orchestre Wasserfallen jusqu'à 4 heures.

Fête franco-suisse.

Les autorités de Saint-Maur, accompagnées de la reine et des abeilles de l'arrondissement, seront les hôtes de la Suisse les 9, 10 et 11 octobre prochains. La délégation française sera très probablement conduite par M. le député Chéron, ancien sous-secrétaire au ministère de la guerre. Elle arrivera au Locle le dimanche 9 octobre, se rendra aux Brenets et atteindra notre ville le soir, où une grande réception aura lieu dans la salle du Stand des Armes-Réunies, avec le précieux concours de l'Union Chorale et des Armes-Réunies. Nous donnerons sous peu tous les détails de cette manifestation franco-suisse.

Salle de la Croix-Bleue.

Mercredi 28 septembre, récital de piano donné par Mlle Germaine Jaccard, pianiste, de Genève. Au programme : Bach, Beethoven, Chopin. Location au magasin de musique Vve Léopold Beck, rue Neuve 14.

Chronique jurassienne

Tavannes. — Fête jurassienne de lutte.

La fête qu'avait annoncée notre « club de lutte » pour dimanche dernier a pleinement réussi. Premièrement le temps était radieux. Deuxièmement, la participation des lutteurs a été assez nombreuse, et les spectateurs ont prouvé par leur nombre l'intérêt particulier qu'on porte encore chez nous au vieux sport national de la lutte.

Les joutes ont été nombreuses ; et certaines d'entre elles ont fait preuve d'une force et d'une souplesse vraiment remarquables chez plus d'un lutteur.

Au classement final, les principaux résultats ont été annoncés comme suit :

- 1er : Bloch Paul, Dornach avec 58,75 points.
- 2^{me} ex-aequo : Boegli Henri, Bienne, et Zurbriegg Marcel, Tavannes (58,25).
- 3^{me} ex-aequo : Zurkirchen Joseph, La Chaux-de-Fonds, Schori Ernest, Berne (57,50).
- 4^{me} ex-aequo Grossen Ernest, Brügg et Wolf Victor, Tavannes (57).
- 5^{me} ex-aequo Vogel K., Courrendlin et Kirman L., La Chaux-de-Fonds (56,75).
- 6^{me} ex-aequo Lüdi Otto, Bienne, Badetscher Robert, Berne, Bergundthal, Brügg et Amacher Albert, Sombeval (56,50).
- 7^{me} ex-aequo Grossenbacher Samuel, Péry et Schaller Oscar, Port (56).
- 8. Rauber Fritz, Tavannes (55,50).

La fièvre apteuse aux Pommerats.

Mauvaise nouvelle : La fièvre apteuse vient d'être signalée à la ferme dite « Sous la Roche » située à 1 km. et demi des Pommerats. Afin d'empêcher la propagation de la maladie en Ajoie, les agents de police de la frontière (gardes-frontière et gendarmes) feront bien de veiller attentivement à ce que les prescriptions qui ont été ordonnées soient rigoureusement observées entre La Motte et Fahy.

DERNIERE HEURE

La situation s'aggrave en Albanie

Nouveaux troubles à Belfast. - L'enquête de la S. d. N. en Silésie
En Suisse: Le Conseil de la S. d. N. continue à siéger

REVUE DU JOUR



Carpentier est allé rendre visite à Charlot. Les voici tous deux sortant du Claridge's hôtel, avenue des Champs Elysées.

La Chaux-de-Fonds, le 27 septembre.

Carpentier !... Charlot !... Il faut bien sacrifier aux dieux du jour ! Après que le boxeur, « héros national » eût fait « pleurer toutes les chaumières de France », ce fut le roi de l'écran qui vint faire rire le continent. — C'est ainsi que dans vingt ans on écrira l'Histoire. — Après nous avoir envoyé des kyrielles de rois, celui de l'or, de l'acier, du pétrole ou du jambon salé, la démocratie Union nous envoie une majesté plus éphémère, mais qui, paraît-il, les vaut toutes. Son arrivée à Cherbourg provoqua un emballement formidable. Selon les chroniqueurs, ce fut homérique.

« Tout d'abord, plus de vingt-cinq appareils braquèrent sur Charlot leur objectif, et l'on a distribué aux journaux, qui les reproduisent, des clichés du « tourneur » dans toutes les poses : debout, assis, souriant, résigné, parlant, courant, montant un escalier, descendant du bateau. Ce n'est encore rien... Après les photographes, ce furent les reporters qui entourèrent la célébrité du cinéma; on avait eu soin d'envoyer là-bas des journalistes polyglottes, car, comme M. Lloyd George, M. Charlot ne parle que l'anglais. »

Tous ces jeunes reporters pressés autour du héros de la fête ont recueilli les moindres propos qu'il dicta à la ronde, propos d'ailleurs à peu près insignifiants, et que les journaux de Paris ont reproduits le lendemain. Vraiment on se demande à quoi correspond tout ce battage ?

De copieuses dépêches nous apprennent que Charlot s'étant rendu à Londres a été l'objet d'une réception comme jamais souverain ou empereur n'en connut pareille. « Londres était fou d'enthousiasme », câble-t-on à « Comœdia ».

Sous une pluie battante, dix mille personnes envahirent la gare de Waterloo.

« La foule hurlante brisa les barrières et se précipita; en tête courut un détachement de jolies filles, qui le saisirent par le cou, l'embrassèrent violemment sur les joues, sur la bouche, à son grand embarras. Une vieille femme obèse suivit et l'embrassa également. »

Suit la description d'une scène prouvant que la folie des foules dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Il fallut que « dix policiers fissent un chemin à coups de bâton à travers la foule hurlante. On déchira ses vêtements comme souvenirs. »

On finira décidément par croire que ceux qui parlent de « retour au moyen-âge », de « détraquement universel ou de cabotinisme triomphant, sont plus près que les autres d'avoir raison. Le tuteur Milon de Crotona et le même Thalès, voilà bien, en effet, les figures qui se superposent au-dessus des deux autres... Nous sommes les Romains de la décadence !

* * *

Une sous-commission de la Sixième commission, réunie sous la présidence de M. Motta, a pris une importante décision concernant le rattachement de la Russie. La sous-commission, vu l'impossibilité pour les gouvernements d'accorder, en raison des circonstances financières, les crédits requis, décide de recommander à la Commission elle-même une réponse négative aux deux demandes qu'elle était chargée d'examiner : soit celle des crédits nécessaires pour l'action de secours en Russie et celle de l'organisation de services internationaux y relatifs. M. Nansen ne sera pas content, mais il fallait s'y attendre.

On lira plus bas un résumé quelque peu tendancieux de la situation en Albanie et les prémisses du discours Clemenceau. On ne sait encore si le vieux Tigre a sorti ou rentré ses griffes... P. B.

La situation en Albanie

La révolte des Myrdites entretenue par les Serbes

GENEVE, 26 septembre. — La délégation albanaise communique les dépêches suivantes :

Tirana, 25 septembre. — Sur la prétendue révolte des Myrdites, le gouvernement albanaise a obtenu les renseignements suivants : Le gouvernement serbe avait donné à Marka Gjoni un million et demi de francs-or, ainsi que de grandes quantités de munitions, disant que le tout lui était envoyé par la France, qui voulait prendre la République des Myrdites sous sa protection. Le gouvernement albanaise a mis le consul de France à Scutari au courant des agissements de la Serbie.

Tirana, 25 septembre. — Les Serbes concentrent de grandes forces sur la frontière de Scutari en vue d'envahir cette ville. Les troupes serbes qui opèrent en Albanie sont sous le commandement du général Mitrio Martinovitch. Voici les détails sur les combats de ces cinq derniers jours :

Les 19 et 20 septembre, les Serbes ont attaqué notre frontière du Drin, faisant usage de canons de gros calibre. Devant la supériorité numérique des envahisseurs, les troupes albanaises se sont repliées pour attendre des renforts. Le 21, nos troupes ont livré des contre-attaques, et après de violents combats, ont forcé les Serbes à abandonner en désordre leurs positions, évacuant tout le territoire qu'ils avaient occupé. Pendant ces combats, les troupes serbes ont employé des gaz asphyxiants. Les troupes albanaises ont pris trois mitrailleuses, un grand nombre de fusils, de grenades et de bombes. Les Serbes ont laissé sur le terrain 57 soldats et 4 officiers morts. Parmi les prisonniers, il y a deux officiers.

(Signé) Ministre des Affaires étrangères: PANDELI EVANGHELI.

Belgrade, à son tour, accuse !

BELGRADE, 27 septembre. — (Havas). — De nouvelles attaques des troupes albanaises se produisent près de Kles, sur le Drin. Le gouvernement de Belgrade, par la voie de ses représentants à l'étranger vient d'attirer l'attention des grandes puissances et de la Société des Nations sur les dangers qui peuvent en résulter.

En Italie

Attentat contre un député socialiste. — La grève s'ensuit

MILAN, 26 septembre. — Selon les informations du « Corriere della Sera », le député socialiste di Vagno, au cours d'une promenade qu'il faisait dimanche en compagnie de ses amis, après un meeting, a été assailli par une vingtaine d'individus qui lui ont tiré 20 coups de revolver et même lancé une bombe. Trois coups atteignirent le député socialiste qui s'effondra. Un de ses amis fut blessé. Malgré la prompt intervention des médecins, M. di Vagno a succombé.

Les organisations socialistes et la Chambre du travail, réunies d'urgence, ont décidé de proclamer une grève de protestation qui, en effet, fut déclenchée ce matin. La suspension du travail est générale dans toute la province. Les cheminots ont adhéré au mouvement.

Conflit fasciste

BRESCIA, 27 septembre. — (Stefani). — Un grave conflit a éclaté entre fascistes et socialistes à Pisone. Un groupe de fascistes qui revenaient de Lovere se rencontra dans le train avec des socialistes. Des coups de revolver ont été échangés après une grave dispute. Un voyageur a été tué et deux socialistes blessés.

Un formidable lock-out

GORA, 27 septembre. — 500 ouvriers teinturiers ayant cessé le travail, les patrons ont décidé le lock-out général pour jeudi à moins que le travail soit repris d'ici à mercredi. Le lock-out frapperait 12,000 à 13,000 travailleurs.

S. d. N.

Le Conseil restera à Genève

PARIS, 26 septembre. — On mande de Genève que les membres du Conseil de la S. d. N. ont décidé de rester à Genève après la fin de la session de l'assemblée de la S. d. N. On croit que le Conseil reprendra ses séances à la fin de cette semaine et on suppose que d'ici là il aura terminé ses travaux au sujet de la Haute-Silésie.

La guerre en Orient

Le communiqué grec — Rien à signaler

ATHENES, 27 septembre. — (Havas). — Communiqué du 24 septembre. — Front de Dorylée. Sur notre gauche, une colonne ennemie, tombée sous le feu violent de notre infanterie et de notre artillerie a été mise en déroute. Dans les autres secteurs on signale quelques mouvements d'infanterie ennemie.

Un attentat contre le maréchal Pilsudski

LEMBERG, 26 septembre. — (Havas). — Au moment où, après un dîner offert en son honneur par la municipalité, le maréchal Pilsudski montait en automobile pour aller au théâtre, accompagné du comte Grabowski, un individu a tiré dans la direction du chef de l'Etat trois coups de revolver. Le comte Grabowski a été blessé, mais le maréchal a tenu à se rendre quand même au théâtre, acclamé par la foule.

L'auteur de l'attentat a essayé de se suicider, mais il a été arrêté avant d'avoir pu y réussir.

En France

Les grèves du Nord

LILLE, 26 septembre. — On ne signale aucune rentrée au travail lundi matin dans les usines de Tourcoing. Un grand cortège, dans les rangs duquel figuraient de nombreuses femmes, s'est rendu à un meeting où divers orateurs ont discoursé. Il n'y a pas eu d'incident.

Le discours de M. Clemenceau

PARIS, 26 septembre. — Le discours que M. Clemenceau doit prononcer dimanche à Sainte-Hermine, son pays natal, aura sans doute un grand retentissement. Depuis le jour où il a abandonné la politique, M. Clemenceau s'est plu à vivre retiré et silencieux. Mais s'il sort aujourd'hui de cette réserve, ce n'est pas, comme on aurait pu le croire, pour combattre des adversaires qui, abusant de son éloignement et de sa retraite, ont essayé de le diminuer ou de le discréditer. Ils peuvent dormir en paix. Le vieux tigre ne fera aucune personnalité; il parlera certes du traité, qui fut son oeuvre capitale. Il le défendra avec cette fougue et cette jeunesse dont il n'a jamais pu se défaire. Il s'élèvera au-dessus des petites contingences et des querelles de partis pour tirer la philosophie de la situation présente. Il terminera par un éloge du poilu.

En Allemagne

Occupation d'usines par les ouvriers

FRANCFORT s/Mein, 27 septembre. — (Wolff). — Les fabriques de couleur d'Höchst ont été occupées dimanche par les ouvriers. Les travaux indispensables ne sont pas exécutés par les ouvriers. Le délégué français de l'arrondissement a adressé un appel aux ouvriers dans lequel il déclare qu'il ne veut pas intervenir dans le conflit entre les patrons et les ouvriers. Il demande aux ouvriers de renoncer à des actes de violence.

Un renforcement de la politique du chancelier Wirth

BERLIN, 27 septembre. — Lundi après-midi, à la suite des entrevues du chancelier avec les chefs des partis, une conversation particulière a eu lieu entre le chancelier Dr Wirth et le député Stresemann. Il a été question du programme du Reichstag. On peut admettre que le parti populaire allemand consent également au maintien du Dr Wirth à la chancellerie. Les modalités concernant l'entrée de ce parti dans le gouvernement seront réglées selon le programme d'action de la coalition gouvernementale actuelle. On sait que jusqu'ici il n'a été prise aucune décision au sein de la coalition gouvernementale au sujet de l'étendue et de l'utilité de certains impôts. On s'attend à ce qu'avant de remanier le Cabinet, un programme soit préalablement arrêté.

Autour de la catastrophe d'Oppau

545 morts. — 70 aveugles

MANNHEIM, 26 septembre. — Le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans la catastrophe d'Oppau, jusqu'ici de 360, vient de passer à 545 par suite du décès de 185 victimes gravement atteintes, survenue entre temps. Les hommes figurent dans ce total pour une proportion de 95 pour cent.

A la clinique ophtalmologique de Geidelberg se trouvent 70 personnes dont 10 jeunes filles frappées de cécité lors de l'explosion.

Les machines intactes

LUDWIGSHAFEN, 26 septembre. — La direction des usines d'Oppau communique que les machines, le compresseur et les appareils de haute tension sont restés presque intacts. Les appareils ont même continué à marcher après l'explosion.

La direction de la fabrique badoise d'aniline et de soude a donné la somme de 2 millions de marks pour l'oeuvre de secours aux sinistrés.

Les troubles d'Irlande

Les représailles de l'Ulster

LONDRES, 26 septembre. — D'après les renseignements de Belfast au « Morning Post », les loyalistes de 6 comtés de l'Ulster seraient sur le point de boycotter par mesure de représailles les produits agricoles venant des 26 comtés sinned.

Le bilan des troubles de Belfast

LONDRES, 27 septembre. — (Havas). — Les journaux du soir disent qu'à la suite des troubles survenus dimanche soir à Belfast, on compte actuellement 5 morts et 60 personnes grièvement blessées. De nombreux enfants jouant dans les rues ont été blessés par les éclats des bombes. Un certain nombre d'autos blindées sont arrivées de Dublin. Plusieurs batteries d'artillerie et 4 bataillons d'infanterie sont en route pour Belfast.

Le conflit silésien

L'enquête de la Société des Nations

BERLIN, 27 septembre. — On mande de Beuthen au « Berliner Tageblatt » qu'après quatre semaines de délibérations, la Commission de l'Assemblée de la S. d. N. chargée d'étudier la question de la Haute-Silésie, est arrivée à cette conclusion qu'il y avait lieu d'entendre les ouvriers de ce pays. A cet effet, les deux leaders ouvriers, c'est-à-dire le secrétaire syndical du cartel des syndicats libres allemands et le secrétaire général polonais de l'Union des syndicats, ont été convoqués à Genève. Ils sont partis lundi.

En Suisse

A propos des bureaux de contrôle

BERNE, 26 septembre. — (Communiqué du Contrôle fédéral des ouvrages d'or, d'argent et de platine) :

La nouvelle publiée par la dépêche de l'Agence Republica, datée de Berne du 24 courant et suivant laquelle il serait question de supprimer divers bureaux de contrôle, est dénuée de tout fondement.

La situation précaire de certains de ces bureaux, à la suite de la crise intense qui sévit actuellement dans l'industrie horlogère, a, il est vrai, été examinée par le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent; mais la suppression de bureaux n'a jusqu'ici pas été envisagée.

La Chaux-de-Fonds

Le général Booth à La Chaux-de-Fonds.

Le général Booth, chef de l'Armée du Salut, ainsi qu'il a déjà été annoncé, sera dans notre ville mercredi 28 septembre et dans la soirée, à 20 heures, donnera une conférence missionnaire dans le Temple indépendant. Il y aura une grande attente au sujet de cette visite dans notre ville, et l'on prévoit qu'une foule énorme se rassemblera dans le vaste local sus indiqué.

Le général Booth arrivera mercredi à La Chaux-de-Fonds, devant l'Hôtel de la Fleur-de-Lys où aura lieu une réception à 18 h. 10.

Ecole complémentaire.

Les jeunes gens nés dans les années 1903 et 1904 sont informés que l'école complémentaire est maintenue pour l'hiver prochain. Ils sont donc invités à revoir leurs notions d'arithmétique, de composition, de géographie et d'histoire suisses, d'instruction civique, s'ils veulent ne pas être astreints à suivre les cours.

L'examen aura lieu au milieu d'octobre.

Noces d'or.

Mme et M. Abraham Girard, de notre ville, ont fêté hier leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et petits enfants au nombre de 31. Nos sincères félicitations aux heureux jubilaires.

SPORTS

330 km à l'heure

PARIS, 27 septembre. — L'« Auto » annonce qu'à la fin de la journée de lundi, Sadi Lecointe a réussi à Etampes une performance étourdissante. A bord du monoplan avec lequel il concourra pour la coupe Deutsch, il a couvert un km deux fois dans chaque sens à la vitesse moyenne de 330,275 m à l'heure. Cette tentative a été chronométrée officiellement.

Balzac disqualifié

PARIS, 27 septembre. — L'« Auto » annonce que la Fédération française de boxe a pris de sévères mesures contre Balzac, qui a été disqualifié pour abandon non qualifié dans le match contre Battling-Siki. Balzac a perdu son titre de champion de France et d'Europe et a été suspendu pour trois mois. Un combat aura lieu pour désigner le nouveau champion. A la fin des trois mois, Balzac aura la prépondérance pour reconquérir le titre.

La cote du change

le 26 septembre à midi

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.

	Demande	Offre
Paris.	41.65 (41.05)	42.40 (41.60)
Allemagne	4.75 (5.15)	5.45 (5.60)
Londres	21.55 (21.57)	21.71 (21.73)
Italie	23.70 (23.65)	24.40 (24.35)
Belgique	41.10 (40.75)	41.90 (41.60)
Hollande	183.90 (183.40)	185.60 (185.15)
Vienne.	0.30 (0.35)	0.80 (0.75)
New-York (câble)	5.73 (5.72)	5.87 (5.88)
Madrid.	74.80 (74.85)	76.15 (76.10)
Christiania	72.80 (72.90)	73.15 (73.10)
Stockholm	125.80 (125.85)	127.60 (127.65)

BOUZE
LE STIMULANT
Aperitif à base de vin et quinquina.
H 50510. 4461

L'Impartial de ce jour paraît en 8 pages.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Le CORRICIDE BOURQUIN

connu depuis 30 ans, guérit les cors, durillons, etc.
SEUL DÉPOT:
Pharmacie Bourquin
Fr. 1.25 le flacon
S. Escombe 5 0/0. 14688

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poire) 1ère qualité. Envoi depuis 5 litres, à fr. 2.50 le litre.
JEAN SCHWARZ & Cie.
Distillerie Aarau 6924
Ci-devant W. Ruegger & Cie

Raisin de table la

très doux: 10 kg. fr. 8.—; 5 kg. fr. 4.50. franco p. poste. Raison pour faire du vin, fr. 42.— par 100 kg. port dû. TR-80217-0
S. MARIONI, 14399
à Claro (Tessin)

Mûres

J'expédie encore mûres de forêt à fr. 1.60 le kilo port en plus. Prière de se hâter. Envoyer bidons à M. Oscar Gern, à Lignières. 14773

ON TEINT CHEZ SOI

toutes les étoffes avec les couleurs „Brauns”
Assortiment complet à la Nouvelle Droguerie

H. LINDER

9, Rue Fritz-Courvoisier 9
Teintures pour blouses
Teintures pour lainages
Teintures pour le bois
Teintures pour le papier
Teintures pour les planchers
Teintures pour la pâtisserie
Dans toutes les nuances en petits paquets. 18755

A LOUER maison

meublée, 10 pièces, jardin, vue splendide, confort moderne, à Neuchâtel. S'adresser à Mme Tavel, la Boine 8. 14944

Manteaux imperméables

pour Dames et Messieurs
Prix unique:
Fr. 29.—

Pèlerines caoutchouc pour enfants

Maurice Weill
55, Rue du Commerce, 55
Envoi au dehors contre remboursement franco. 11624

Névralgie Influenza Migraines Maux de tête

CACHETS MATHEY

antinévralgiques
Soulagement immédiat et prompt guérison, la boîte 1 fr. 80 dans les 3 officines des

Pharmacies Réunies

La Chaux-de-Fonds. 1829
Articles de voyage
Liquidation Générale
Panier Fleuri

CAVE

On demande à louer, de suite ou pour le 1er novembre, une cave indépendante. — S'adresser rue du Doubs 51, au Magasin. 14989

BOULANGER

Ouvrier boulanger, connaissant aussi la pâtisserie, cherche place de suite ou époque à convenir. — Adresser offres écrites, sous chiffres A. O. 14799, au bureau de L'IMPARTIAL. 14799

Pour vos réceptions
donnez vos commandes de
Pâtisserie, Pièces montées, Glaces



Téléphone 2.72

ou faites vous réserver des tables et recevez dans notre superbe établissement

CONCERT tous les jours, de 4 1/2 à 6 heures et le soir

HUILE de FOIE de MORUE

qualité extra: brune, blonde et extra blanche
Fraîche vient d'arriver 15002
DROGUERIE du PARC

Musique - Leçons

PIANO, VIOLON et d'accompagnement
par Frères VISONI de l'ASTORIA
(Diplôme Officiel) 14967
Ecole moderne (Progrès avec peu d'étude)
S'adresser rue du Parc 77, au 3^e étage

A LOUER de suite Appartement avec jardin

4 pièces, chambre de bonne, chambre pour bains, chauffage central, grand jardin avec tonnelle, ombragés. — S'adresser chez M. Schaltenbrand, rue Alexis-Marie Piaget 81. 15022

Pour Champignonnières!
Vient de paraître: **Atlas des Champignons** comestibles et non comestibles. Prix, 1.50. — En vente à la Librairie Courvoisier, place Neuve. Envoi contre remboursement.

Technicum

Quelques places étant momentanément disponibles, le Technicum reçoit, dès à présent, et jusqu'à fin courant, des inscriptions pour un **Cours de perfectionnement sur le réglage.** La Commission ne prend pas d'engagement quant à la durée; en outre, elle ne reçoit que des inscriptions de Messieurs, qui auront à se procurer eux-mêmes le travail nécessaire à ce cours. La finance, pour les Suisses, est fixée à fr. 10.— par mois ou fraction de mois. Il ne sera pas délivré d'attestation. Les demandes, faites sur formulaire spécial, sont à adresser au Secrétariat du Technicum. 14804

EXISTENZ

Alte Schweiz. Firma vergibt das Alleinvertriebsrecht eines hochrentablen Massagegebrauchs-artikels. Fr. 800—1000 monatl. Verdienst b. entspr. Umsatz. Nötiges Kapital Fr. 3—4000 u. wird verlangt. Die Uebern. eignet sich als Haupt- od. Nebenverdienst. Prima Refer. z. Verfüg. Risiko absolut ausgeschlossen. Seriöse ernsth. Bewerber die über ob. Kapital verfügen, erh. nähr. Auskunft durch **Bahnpostfach 348. Zürich.** 38058z 14715
On demande à acheter un 14559

Tapis moquette

milieu de chambre. — Faire offres écrites, avec grandeur et prix. S'adresser à H. K. No. 3.500. Poste restante, Transit, Bienne.

CINÉMA PATHÉ

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Ce soir, **Mardi**
la Direction offre pour chaque épisode de

GIGOLETTE

deux 15089
Entrées Gratuites
AU PARTERRE
à une personne que le sort désignera.

MERCREDI représentation théâtrale

MARDI et JEUDI
dernière représentation du 1er épisode de

GIGOLETTE

Dès **VENDREDI :**
RIGADIN

Neuchâtel Dimanche 2 Octobre 1921 Neuchâtel

Cortège des Vendanges

organisé par l'Association des Sociétés locales, avec l'autorisation du Conseil communal, au bénéfice de la Caisse de chômage.

Cinq corps de musique - Chars décorés - Groupes costumés - Ballets - Nombreux particuliers masqués et parés.

PROGRAMME :
13 h. Arrivée des participants au Rond-point du Grêt, Classification par le Jury. 14936

13 1/2 h. Concert.
15 h. Départ du cortège.

Les plus beaux chars, groupes et particuliers seront primés. Le cortège aura lieu par n'importe quel temps. Cartes de Laisser-Passer à Fr. 1 — et collecte en faveur des chômeurs. **Comité d'Organisation.**

Administration de L'IMPARTIAL
Imprimerie COURVOISIER

Compte de chèques postaux **IV^B 325**

petits enfants qu'elle avait le devoir de retrouver.

Elle n'hésita plus et s'en fut trouver la tenancière du bureau de placement à qui elle s'était déjà adressée.

— Encore vous ? dit celle-ci sur un ton de reproche.

— Hélas !...

— Je vois ce que vous allez me dire : le caractère de votre patron était exécrable.

— Au contraire, madame.

— Ah ! c'est vrai, vous ne vous tenez dans aucune place parce que le service est trop dur... Je connais la rengaine. Il faudrait à Mademoiselle des services bien payés, où l'on fit la grasse matinée, où l'on se couchait tôt. Vous faites partie de la catégorie des ouvriers qui trouvent que le travail est dégradant et que c'est une déchéance que de consentir à travailler ?

— Madame je suis d'une famille où le travail a toujours été honoré, où l'amour du travail est de tradition.

— Et vous voulez mettre fin à cette tradition ? Eh bien ! je m'occuperai très sérieusement de vous. Quand je trouverai une sinécure où l'on reçoive de gros appointements où il y aura des serveurs, où le patron se découvrirait pour vous demander très humblement s'il vous convient de vouloir bien agréer l'argent qu'il vous prodiguera pour l'honneur que vous lui causerez en l'acceptant je vous ferai signe.

— Ne raillez pas, madame...

— Vous voudriez peut-être que je vous offre une autre place ?

— C'est pour cela que je suis venue, madame, si par hasard on vous demandait quelqu'un, j'ai pensé que vous auriez la bonté...

— D'abord, je n'ai pas reçu de demandes. En ce moment, quand on a la chance d'avoir une place, on la garde.

Je ne tiens pas à mécontenter mes clients habituels, je leur fournis des bonnes en confiance dont je me porte garante aussi bien au point de vue de l'honnêteté que des aptitudes au travail. Sous le rapport de l'honnêteté, je n'ai pas à me plaindre de vous, mais il est regrettable qu'il n'en soit pas de même pour le travail. Si je m'intéressais à vous, vous ruinerez ma maison, vous me conduirez à la faillite en un an...

Francine n'écouta pas plus longtemps les palabres de cette insupportable femme. Elle se retira attristée, ne sachant pas ce qu'il fallait faire.

Elle se souvint que M. Hausseline lui avait promis de lui écrire poste restante pour lui donner son adresse.

Elle se rendit au grand bureau, s'adressa au guichet.

L'employé lui demanda si elle avait des pièces d'identité pour retirer une lettre et ajouta aussitôt :

— Au fait, je me souviens qu'une lettre à votre nom a traîné longtemps ici, puis elle a été mise au rebut.

Francine se retira plus désemparée que jamais.

Elle se rendit au cimetière pour pleurer un peu sur la tombe de sa mère, demander conseil à sa mémoire.

Elle eut la surprise de voir que quelqu'un avait jeté des fleurs sur cette tombe et sur une autre tombe voisine.

Les fleurs que l'on avait déposées à l'endroit où reposait sa mère étaient de simples fleurs des champs, des fleurs offertes aux pauvres gens par la nature, cueillies sur le bord de la route, assemblées d'une façon ingénue, mais elles étaient néanmoins l'hommage discret d'un pieux anonyme.

Elle s'informa auprès du gardien du cimetière, dans le désir de savoir à qui appartenait la tombe voisine, fleurie de la même manière, par la même main, sans doute.

Le gardien lui donna un nom inconnu qui n'éveillait en son esprit aucun souvenir.

A son tour Francine assembla une double poignée de fleurs des champs qu'elle déposa sur les deux tombes sœurs en faisant mentalement ce vœu qu'elle formulait de tout son cœur, pour essayer de rendre propice celui qui guide les hommes dans les chemins difficiles ou faciles :

« Béni sois-tu, cœur généreux qui sus t'attendrir sur cette tombe abandonnée. En échange de cet acte de pieuse charité, ô inconnu, sois heureux, que la guerre t'épargne ainsi que les tiens, que l'infortune ne brise jamais les pierres de ton foyer, sois à l'abri des entreprises des méchants, ignore les souffrances de la maladie, les tristesses de la solitude, les angoisses de la faim, sois heureux dans tous ceux que tu aimes, dans tes enfants, dans ton épouse, dans tes amis. Ignore toujours ce que c'est que la détresse de ceux qui sont sans appui, sans guide, perdus dans l'universelle indifférence.

« La qualité de tes fleurs, l'humilité de la tombe de la personne qui repose auprès de ma mère et qui doit être chère, m'indiquent que la pauvreté est ton lot, à toi aussi. Eh bien ! que cette pauvreté ne te semble pas amère, qu'elle ne t'inspire ni révolte, ni rancune, ni colère contre ceux qui sont plus fortunés que toi, qu'elle te donne la satisfaction de ton sort, quel qu'il soit, la patience, le courage de le supporter, la paix du cœur, l'intégrité de la conscience, la limpidité de l'âme.

(A suivre).

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

FRANCINE

PAR

Claude MONTORGE

Francine suffoquait, étouffait, avait à chaque minute des vertiges, des éblouissements et des faiblesses.

Elle eut deux syncopes le premier jour.

Le lendemain, elle dut interrompre son travail au milieu de la journée. Une migraine accompagnée de maux de cœur, d'éblouissements et de nausées lui ravissait toutes ses forces, l'anéantissait.

Sa faiblesse était trop grande encore pour qu'elle pût songer sérieusement à gagner son pain. Des larmes jaillirent de ses yeux à cette douloureuse constatation. Ses camarades d'atelier, celles qui avaient ri aux éclats quand elle était arrivée et qui, depuis, lui avaient témoigné de la bienveillance, lui conseillèrent de sortir, d'aller prendre l'air, d'aller se promener un peu du côté de la chapelle de Bonsecours.

Elles ajoutèrent qu'elles allaient, entre toutes, se partager la besogne de Francine et qu'elles resteraient pour l'achever quelques minutes après l'heure, le soir venu.

De pareilles preuves d'humanité s'offraient toujours à la jeune fille au moment des grandes crises de découragement. On eût dit qu'une providence tutélaire avait décidé qu'elle côtoierait le bord des abîmes du désespoir et qu'alors un mot d'intérêt sympathique remuerait en elle profondément les poignants sentiments qui font d'un être écrasé par l'infortune, une pitoyable chose émouvante à force d'être émue.

C'est alors qu'elle se croyait abandonnée de tous qu'une aide inattendue lui redonnait du courage, lui faisait comprendre que les humains ne sont pas tous égoïstes et personnels, sans égards pour la faiblesse ; que les méchants sont l'exception et qu'ils doivent se faire violente

souvent pour accomplir leurs actes répréhensibles.

Elle comprenait que la bonté est un instinct accroché au cœur de tout homme, plus développé chez ceux qui ont le plus souffert, à l'état de germe chez les autres, et que la solidarité universelle aurait plus d'étendue, l'amour pour le prochain plus d'ampleur, si l'on connaissait mieux ce prochain, si l'on savait qu'une âme délicate, généreuse, se cache souvent derrière un masque d'indifférence.

Quand elle passait en revue toutes les personnes qu'elle avait approchées, elle était contrainte de reconnaître que ces personnes étaient peut-être frivoles, superficielles, étourdies en temps ordinaire ; mais qu'aussitôt qu'elles se trouvaient en présence d'une infortune à secourir, d'une bonne action à commettre, elles n'hésitaient pas une minute, pas une seconde.

Le monde est bon, quoi qu'on en dise, et les hommes qui passent pour être durs, peu sociables, farouches, sont souvent des incompris et presque toujours des tendres et des timides.

Le monde est bon... le monde est bon... se répétait mentalement Francine et cependant, depuis quelque temps, elle avait souhaité plusieurs fois d'en être arrachée par la maladie, elle avait désiré la mort, l'avait appelée comme un bienfait, comme une délivrance. Mais la mort n'est pas docile aux vœux des imprudents, elle se fait attendre pour laisser à la vie le temps de dédommager des épreuves, de glorifier les bons, de confondre les méchants. Aux nuits les plus sombres succèdent les aurores les plus douces.

Francine venait de se bercer de cette illusion que les hommes ne sont pas mauvais lorsque surgit dans sa pensée le souvenir de ce maudit Tétanos ricanant, vil, abject, sinistre, et de son maître l'Aviateur.

Ces deux hommes n'avaient pas, certainement, un seul sentiment humain en eux. Leurs âmes devaient être des carrefours ténébreux où s'embusquaient les mauvais desseins, les projets perfides, les vilénies.

A la façon dont Tétanos avait regardé Francine lorsqu'elle l'avait bravé, elle avait senti que cet homme lui serait funeste, qu'il tresserait autour d'elle une trame ténébreuse dans laquelle

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS
Capital: Fr. 120.000.000 — Réserves: 33.000.000

Obligations

(Bons de Caisse)

5 % pour une durée de 2 ans

5 1/2 % pour une durée de 3 à 5 ans

Ces obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge le timbre fédéral

Elle bonifie sur

LIVRETS DE DÉPOT

un intérêt de

4 1/2 %

BOUCHERIES BELL

LARD gras pour fondre

sans couenne

14746

Fr. 2.50 le kilo.

**Vendeur ou Aide-vendeur
Apprenti vitrier-magasinier**

sont demandés de suite par Magasin d'Articles de ménage de la localité. — Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, sous chiffres **Z. T. 14528**, au bureau de l'IMPARTIAL. Ne pas joindre de timbre pour la réponse. 14528

Véritable **Pâté de foie gras**

de Hongrie (Produit succulent)

Boîte de 125 grammes environ.

Prix exceptionnel, Fr.

1.50

INSCRIPTION DANS LE CARNET DE RISTOURNE

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Le succès croissant

obtenu partout par le **Thé Béguin**, n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public.

Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable

Thé Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garanti une

efficacité absolue

dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que: clous, démangeaisons, dartres, eczéma, vertiges, plaies, varices, etc. Il peut être pris sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée. 8292

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr. jamais au détail, dans les 3

Officines des

Pharmacies Réunies

La Chaux-de-Fonds

A vendre un banc de menuisier neuf, et des outils, un fourneau à repasser avec 8 fers neufs. Très bas prix. — S'adresser rue de l'Industrie 3, au 1er étage, le soir après 6 h. 14714

Débilite
Surmenage
intellectuel
Convalescence

Biotoxose

Reconstituant pour enfants et adultes
En vente dans les pharmacies et drogueries

Pastilles calmantes

de la Pharmacie Bourquin

contre la toux, bronchites et affections des poumons, plus pratique que la potion No 111, pour les personnes qui travaillent en fabrique ou qui sont en voyage. Prix de la boîte, Fr. 1.50. S. E. N. & J. 5 %. 14694

J'offre 50 wagons

PAILLE

blé prouvé faible densité, 15.000 kilos foin bottelé du pays le tout en première qualité, prix avantageux. — Machines agricoles, etc. — Avant les concours, quelques belles Génisses premier choix, portantes pour octobre et novembre. 14717

AGENCE AGRICOLE H. ROSSEL, LE LOCLE

A VENDRE

un petit

Auto-Camion

état de neuf. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14789

Caisse Neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.

A teneur de l'art. 910 du Code civil suisse, les détenteurs des reconnaissances dont le domicile est inconnu actuellement ou qui ne se sont pas présentés pour le renouvellement des Nos 34731 à 35823 (novembre, décembre 1920, janvier 1921) ainsi que le public en général sont avisés qu'une 13894

VENTE
des dits nantissements aura lieu à la Rue des Granges 4, le **MERCREDI 28 septembre 1921**

Matin, dès 9 1/2 h.: Vêtements, objets divers, horlogerie, etc
Après-midi, dès 2 h.: Horlogerie, argenterie, bijouterie, etc
La Chaux-de-Fonds, le 6 septembre 1921. P-22304-G
Le Greffier de Paix: **Chs Sieber.**

Horlogers capables

sont recherchés pour les Etats-Unis d'Amérique du Nord. — Inutile de s'annoncer sans preuves de capacité lesquelles seront examinées. — Offres écrites sous chiffres **B. L. 14636** au bureau de l'IMPARTIAL. 14636

TOUR PARALLÈLE

On demande à acheter un tour de précision en parfait état, 12 à 14 pouces, marques «Benninger» ou «Oerlikon» de préférence avec tous les accessoires, une scieuse mécanique et une petite forge; (en indiquant la marque, le temps d'usage et le prix). — Faire offres écrites sous chiffres **B. G. 14699** au bureau de l'IMPARTIAL. 14699

Mélasse

qualité extra

la livre **-.55**

Société de Consommation 14381

Salon de coiffure

pour Dames et Messieurs à remettre. Bord du lac Léman. Affaire très avantageuse et de bon rendement. Agence Commerciale, rue St-François 18, à LAUSANNE. 14354

A remettre, pour cause de santé

Café de Tempérance et Pension

dans cette localité. Peu de reprise. — Offres écrites sous chiffres **A. Z. 14769**, au bureau de l'IMPARTIAL. 14769

A louer

dès le 1er mars prochain le DEUXIEME ETAGE de l'immeuble de la BANQUE PERRET & Cie, 9, Rue Léopold Robert où l'on peut adresser les demandes. 14890

Appartement

On demande à louer un appartement moderne de 5 pièces et chambre à bains. 14900
S'ad. au bur. de l'Impartial.

LA LECTURE DES FAMILLES

LA LECTURE DES FAMILLES

elle tomberait tôt ou tard comme le frêle moucheron dans la toile de l'araignée hideuse et vorace.

Cet homme lui inspirait de la répulsion, de l'horreur et de la terreur. Un pressentiment l'avertissait qu'il lui ferait du mal pour se venger de l'affront qu'il avait reçu d'elle.

Le monde était bon... Mais il y avait dans le monde des êtres innombrables, capables de tous les forfaits, qui ne vivent que de rapines et d'attentats, qui évoluent dans les ténèbres, qui se cachent de la lumière, qui rampent, dont les yeux souillent tout ce qu'ils regardent, dont le souffle est pestilentiel, de ces êtres qui recherchent la fange comme les crapauds, et ne se plaisent que dans les bas-fonds et les bouges...

Tétanos l'avait menacée du geste, du regard et la menace était suspendue sur la tête de la pauvre jeune fille comme une chose inéluctable et fatale.

L'épouvante habitait en elle, lui faisait le cœur grelottant.

En quittant l'atelier, elle s'était dirigée vers la petite église élevée au-dessus de la falaise abrupte qui domine la vallée de la Seine et la ville de Rouen.

La porte du sanctuaire était ouverte.

De nombreux visiteurs examinaient le clinquant des bleus et des ors dont son intérieur est surchargé, les innombrables ex-voto qui recouvrent les murs.

Elle n'osa point entrer.

Elle vint s'asseoir au pied d'un christ doré, sur l'éminence d'un petit tertre, au milieu des tombes d'un cimetière.

Une brume impalpable flottait dans le fond de l'incomparable vallée et une multitude de hautes cheminées en émergeaient. Quelques-unes de ces cheminées d'usines étaient coiffées d'un lourd panache de fumée que le vent d'ouest emportait très loin.

Les verrières des toits d'usines étincelaient, lançaient des rayons lumineux dans l'espace comme des flèches d'or.

A droite, un grand pont métallique permettait à des trains de franchir la Seine large et paisible, puis Rouen se blotissait dans une anse, serrait ses maisons en masses compactes, ses rues en réseau tenu.

Le pont de pierre Corneille et de Boieldieu se délaient comme deux traits d'union entre les deux parties de la ville coupée par le grand fleuve, plus loin, l'architecture du pont transbordeur s'élevait, moderne, métallique et laide.

De nombreux clochers, des tours imposantes émergeaient de cette gaze de vapeurs qui opalisait les lointains et déroulait devant les yeux des paysages illusoire et prodigieux, qu'on eût supposés peints par Manet.

Au pied de la falaise, la Seine paisible, à peine moirée de rides frissonnantes, surchargée de lourds chalands au repos, enveloppait dans la moelleuse douceur de ses bras, une infinité d'îlots verdoyants.

De petits canots à vapeur que montaient des Anglais, la sillonnaient.

Une immense prairie plane comme un tapis de billard, d'un vert uniforme et cru, se déroulait dans la basse profondeur de ce paysage étrange, bordé par les immenses forêts de Roumare et de Rouvray d'un vert sombre et morne pastellisé par la brume, par les maisons ouvrières de Sotteville, par le réseau nombreux des voies de garage surchargées de locomotives, de rames de wagons.

Une petite barque à voiles triangulaires errait sur la Seine, légère et blanche.

Adossé à la forêt, le camp anglais était ses nombreuses tentes blanches et alignées.

Et la prairie étendait jusqu'à l'infini ses herbages parsemés de bourgs, disposés comme des jouets d'enfants sur un tapis de table de jeu.

Francine regarda longuement ce panorama émouvant.

Elle s'attarda dans sa contemplation jusqu'à ce que la nuit effaçé les lointains mais alors une féerie surnaturelle se produisit: le ciel et le fond de la vallée du côté de la ville se remplirent de constellations. Des lignes de lumière indiquaient les artères principales, les voies des tramways et le reflet des millions d'étoiles et des milliers de réverbères dans le miroir du fleuve opposait la splendeur de deux infinités inverses et mystérieuses.

Tant de beauté répandue à profusion autour de la misère d'âme de Francine, autour de sa tristesse, tant de sérénité déroulée autour de sa détresse, lui redonnèrent un peu de courage.

Elle se promit de demander dès le lendemain matin à M. Magloire, un autre emploi, de préférence le lessivage du linge. Elle serait ainsi au grand air, les bras dans l'eau il est vrai, mais elle n'aurait plus à supporter cette lourde chaleur humide qui lui faisait le cœur défaillant.

Elle alla trouver le patron dès l'heure de la rentrée à l'atelier.

M. Magloire était assis devant une table chargée de viandes froides, de beurre, de fromage et de fioles diverses.

Sa femme venait de lui faire absorber une soupe faite de bouillon de bœuf jeté sur des «régences» coupées en deux dans le sens de la longueur et grillées au four jusqu'au noir.

M. Magloire se sentant en appétit, dit à sa femme:

— Est-ce que tu n'aurais point, par hasard, un peu de «tillette» ou des «attignolles»?

C'est ainsi que l'on appelle en Normandie la poitrine de porc salée et des boulettes de charcuterie.

— Non, je n'en ai point.

— Faut-il que tu sois «caleuse» (paresseuse) pour n'en avoir point cherché!

— Veux-tu une «mesure» de lait?

Mme Magloire lui présenta un bol de lait avec des «roulettes», dorées et rondes, sorte de pâtisserie faite par le boulanger avec de la pâte beurrée et pliée.

Il préféra couper une large tranche de ce pain lourd, épais, non salé, tout en mie, jamais assez cuit et indigeste qui est spécial à la région, il la recouvrit de beurre succulent, se versa une large rasade de cidre, puis un demi-verre de «calvados» qui répandit dans l'atmosphère une délicate odeur de pomme et alors, il interrogea son ouvrière.

— Qu'é que vous v'lez?

— Je voudrais, M. Magloire, que vous me donniez un autre emploi, la brosse et le savon par exemple... le fer, voyez-vous, c'est trop dur pour moi, je relève de maladie.

— Vous relevez de maladie, parce que vous ne vous soignez pas, vous êtes toutes les mêmes, vous vous bichonnez, vous dépensez tout ce que vous gagnez en pommades, en bigoudis, en savons et en parfumeries, laissez-moi donc la coquette de côté et prenez-moi à chacun de vos repas un bon rôti de bœuf, une bonne blanquette, un demi-gigot et un litre ou deux de cidre.

Francine n'esquissa pas même un sourire, il lui répugnait de parler de soi, de se disculper, de ressasser éternellement les raisons que l'on eût écoutées d'une oreille distraite, de sa détresse, de sa misère et de sa mine pitoyable.

Elle réitéra sa demande.

— Mais, c'est accordé, ma fille, c'est accordé, lui dit le patron sur un ton plein de condescendance. Peu importe ce que vous fassiez, ajouta-t-il, l'important est que vous puissiez faire rentrer ma journée.

Francine prit le savon et la brosse, frotta le linge du matin jusqu'au soir.

Il lui arriva d'avoir les reins brisés, les bras cassés, les doigts écorchés, et une telle courbature que ses nuits, au lieu d'être un repos devenaient un supplice.

Elle voulut persévérer, vaincre cette fatigue épouvante, qu'elle croyait due au manque d'accoutumance, aller jusqu'au bout...

Le bout, elle l'eût bientôt atteint. Elle perdit peu à peu l'appétit, s'anémia, eut des saignements de nez fréquents qui attestaient une trop grande faiblesse.

M. Magloire s'aperçut du déplorable changement qui s'opérait en elle.

— Vous vous tuez, ma fille, lui dit-il, ce travail ne vous convient peut-être pas?

— Oh! si, pourtant: faire de la propreté, effacer des souillures, rendre du linge blanc, immaculé, quel beau rôle pour une femme!

— Outre que je mange de l'argent avec vous, vous n'y trouvez pas vous-même votre compte. Francine redescendit à Rouen.

Elle eut l'idée de vendre dans les rues de la marée: des «étrilles», des crevettes, des coquillages qu'elle achetait aux halles et emportait dans un panier.

Elle s'exerça à faire retentir les rires de cet appel traditionnel: «salicoque... salicoque... anguille qui mouve...»

Cette entreprise lui avait demandé une faible mise de fonds et elle avait l'espoir en l'exerçant de rencontrer un jour ses deux neveux. Mais il lui fut encore impossible de la continuer longtemps. L'hiver se prolongea pluvieux, humide et brumeux, elle fut prise d'un enrouement que les plus chauds cafés dégustés dans les étroits débits qui portent ce renseignement sur les vitres de leurs devantures:

PETIT SOU

15 centimes

ne guérissaient pas.

Sa propriétaire de la rue de la République, Mme Grémichon, lui dit un matin:

— Il «crassine», fillette, tout de suite. Croyez-moi, vous feriez aussi bien de rester chez vous au lit que d'aller vous faire tremper.

Francine resta chez elle ce jour-là, sous les tièdes couvertures du lit, dans une somnolence de pensée et un bien-être qui endormaient ses souffrances morales et ses misères physiques.

Le lendemain, elle demeura tout le jour encore dans son lit comme un pauvre animal blessé demeure en son gîte.

Elle ne songeait point à manger. Il lui restait un peu de lait, quelques croûtes de pain. Elle se composa avec ces reliefs quelques collations qui suffisaient à la soutenir.

Elle avait, plus que tout, un grand besoin de repos, de tranquillité, d'apaisement.

Elle sentait en elle une telle accumulation de fatigue qu'il lui semblait que des jours d'inertie dans son lit ne parviendraient pas à l'en débarrasser.

Cependant, le troisième jour, elle s'éveilla longtemps avant l'aurore.

Elle attendit, puis prit une aiguille, du fil, passa en revue tous ses vêtements, les répara.

Le plaisir de tenir une aiguille ramena sa pensée vers la vie heureuse d'autrefois, vers les

Villégiatures ■ Bains



PROMENADES
et **EXCURSIONS**

Clarens-Montreux Hôtel des Crêtes
Pension Lergier
Maison d'ancienne renommée. Prix de pension à Fr. 7.50 et 8.50

SÉJOUR MARIN
Situat. magn. Cure d'air, séj. de repos, convalesc., bonne cuisine bourg. gr. jard. omb. Bains du lac, prix dep. Fr. 6.50; arrange-ment pour gr. familles et séjour prolongé. Prospectus. Téléphone 50 11161. Se recommande sur commande Dîners et Soupers. **K. Unseld.**

CHAILLY - SUR - CLARENS - MONTREUX
Hôtel - Pension MURY
Station du Tramway. Agréable séjour de campagne. - Narcisses. - Cuisine soignée. Prix de pension de Fr. 9.- à 10.- par jour. JUS 65746

Bains salins et bains d'acide carbonique



RHEINFELDEN
Hotel de la Couronne au Rhin

Grand jardin tranquille et sans poussière au bord du Rhin. Prix modérés. **J.-V. DIETSCHY**

KANDERSTEG HOTEL des ALPES
à 8 minutes de la Gare
Maison bien installée. — Prix modérés
Prospectus. 9433 Prop. **Fam. RYTER.**

Restaurant **CERCLE du MUSÉE** NEUCHÂTEL
OUVERT AU PUBLIC
Grand Jardin ombragé
Restes locaux — Repas à toute heure
OF-1078-N Spécialité de poissons 13009

Petit - Cortailod Hôtel du Vaisseau
TÉLÉPHONE No 49
Spécialité : **Poissons du lac**
Moût du pays - Noix
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE
PENDANT LES VENDANGES :
BAL TOUS LES JOURS BAL
Se recommande, **Georges Ducommun**, viticulteur.

Les Vieux Prés Restaurant des Vieux Prés
sur Dombresson :
Pension-séjour aux prix les plus abordables. Restauration à toute heure. Marchandises de 1er choix. Belles chambres. O.F. 1046N 12485. Se recommande. Famille **NIEDERHAUSER.**

Château de COURGEVAUX
SUR MORAT
Pension-famille. Agréable séjour de campagne, grand parc, beaux ombrages, chambres confortables, cuisine soignée. Prix, fr. 6.- et 6.50 par jour. 12404 **Mme Ziegenbalg-Taverney.**

YVERDON-LES-BAINS HOTEL de la PRAIRIE
CURE COMBINÉE (Goutte, Gravelle, Rhuma- tisme, Voies respiratoires) l'Établissement Cuisine renommée. — Prix modérés 12647 (Séjour de campagne agréable. — **ROHRER-BACH**, prop.

Montons à Chaumont!
Pourquoi?
Le FUNICULAIRE permet d'y arriver sans fatigue, très agréablement et à bon marché; les enfants paient demi-place et chaque dimanche matin les prix sont réduits.
De la **TOUR DE CHAUMONT**, on jouit d'un panorama grandiose sur toute la chaîne des Alpes, le Plateau, quatre lacs, quatre chefs-lieux.
CHAUMONT offre de superbes buts de promenades à plat, sous bois, par de bons chemins et sentiers, dans la direction du **Pré Louiset, de la Dame, du Val-de-Ruz.** OF-859-N 10479
Bons hôtels et restaurants, pas plus chers qu'en bas.

Pension „Alpenblick“ Oberried au bord du Lac de Brienz
OBERLAND BERNOIS JH6397n 9149
Magnifique situation au bord du Lac, pas de poussière, climat très doux. Belles forêts situées à proximité. Bains du lac. Excellent séjour pour les personnes ayant besoin de repos. Prix de pension fr. 8.- selon les chambres. Bonne cuisine. Prop. **A. FREY-GLAUS.**

Chaumont - Petit-Hôtel
■ Neuchâtel A côté du Funiculaire (Ouvert toute l'année)
Alt. 1178 m.
Restauration à toute heure. Charcuterie de campagne. Vins de 1er choix, ouvert et en bouteilles. **Beaux ombrages et terrasse pour Ecoles et Sociétés. Repas de Noces et de Sociétés sur commande. Chambres à louer. Prix modérés. Téléphone 10. F-7441-N 6827. Se recommande. L. Matthey-Haussener.**

Restaurant du Pont de Thièle
Nouvelle Grande Salle (Ct Berne) avec scène (pour 400 personnes) et beaux ombrages sur la Thièle. — Terrassé. Jeux de quilles. **Belles chambres à louer au Château.** Spécialités : Charcuterie de campagne. Poisson. (Strubli) Beignets. Restauration à toute heure. **Repas de Noces et de Sociétés. Vins 1er choix. Tous les samedis et dimanches: Gâteaux variés.** — Téléphone No 26 2. Se recommande, **Fr. Dreyer-Perroz**, propr.

Corcelles-Cormondrèche Confiserie-Pâtisserie **ERNEST PRÉTRE**
Av. Beauregard 2, à proximité de la Gare. Café. Thé. Chocolat. Pâtisserie variée. Tea-Room-Jardin. Tél. 1.98. Ouvert le dimanche. FZ515N 8172

Neuchâtel Pension Rosevilla
Avenue du Mail 14
Ouverte toute l'année. Séjour confortable et tranquille. Belle situation Grand jardin. Proximité des forêts et du lac. Prix modérés. P-251-N 1616 **Mlle GUILLAUME.**

Hilterfingen (lac de Thoune)
Hôtel-Restaurant Dietrich. Petit Hôtel, de famille, beau jardin ombragé. Bonne cuisine bourgeoise. Prix de pension, fr. 9.- par jour. 11189. Se recommande, le Propriétaire, **W. Dietrich-Wälti.**

HOTEL DE BLONAY
sur VEVEY - Altitude 620 m.
Ligne Vevey-Blonay ou Clarens - Chailly-Blonay Situation en plein midi. Vue magnifique. — Séjour agréable en toute saison. Cuisine soignée — Prix modéré
H.105725C 4041 **Jean MOSER**, Propriétaire

AESCHI Hôtel-Pension **BAUMGARTEN**
p. Spiez Téléphone 4
Bonne maison bourgeoise. — Prix modérés. JH-6646-B 10992 Prospectus par **C. KUMMER.**

St-Blaise près Neuchâtel Pension **MARTINI**
recommandée spécialement aux promeneurs, baigneurs, et personnes en séjour. Bains du lac à proximité immédiate. Déjeuners, Dîners, Soupers et à la carte. Repas de Sociétés. Cuisine très soignée. Vastes salles. Billard. Garage pour automobiles. **PRIX MODÉRÉS. Téléphone 44. 12172 FZ791N**

Boudevilliers HOTEL du POINT du JOUR
Val-de-Ruz (sur la route cantonale)
PENSION-SÉJOUR aux prix les plus abordables. Restauration à toute heure. Service soigné. Marchandises 1er choix. Belles chambres Grand jardin ombragé. Jeu de quilles. Se rec. **A. Grosjean** Z514NF 8171

Cette rubrique paraissant tous les Mardis et Vendredis, est recommandée aux Hôtels, Cures d'air. Séjours d'AUTOMNE et Villégiatures.

Vient de paraître

Traité pratique et théorique
pour
le Calcul des Cames
des machines automatiques à décoller système « Petermann ».
Ouvrage de luxe, 88 pages, nombreuses illustrations et tables.
Il permet le calcul sans erreur et très rapidement, sans aucune difficulté de n'importe quelle pièce de décollage.
Est indispensable aux décolleteurs de pièces pour l'horlogerie, la visserie, l'électricité, compteurs, etc., mécaniciens, faiseurs, d'étampes, chefs d'ébauches, techniciens, professeurs et élèves des Ecoles d'horlogerie et de mécanique, etc. **Edition en langue française** (celles en langues allemande et anglaise sortiront de presse prochainement).
En vente au prix de Fr. 10.—

Librairie Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, rue du Marché 1. Envoi au dehors contre remboursement. 11408

KIRSCH garanti pur, à Fr. 6.50 le litre
Eau de vie de fruits à Fr. 2.20 le litre
Le tout de 1re qualité JH581X 11907
MARTI & Cie, FRICK, ARGOVIE

Etat-Civil du 26 Septembre 1921

NAISSANCE
Depietro, Louis-Philippe-Roger fils de Philippe-Joseph, négociant et de Aimée-Gabrielle née Zürcher, Grisons et Neuchâtois.

PROMESSES DE MARIAGE
Imhoff, Henri, agriculteur, Bernois et Neuchâtois, et Iseli, Louise-Marguerite, Bernoise.

MARIAGES CIVILS
Pellaton, Gaston-Arnold, four-nituriste, Neuchâtois, et Christen, Edith-Madeleine, ménagère, Bernoise. — Bähler, Charles-Victor, monteur, Bernois, et Schmid, Marguerite-Gilberte, cuisinière, Neuchâtoise et Bernoise. — George, Paul-Alfred, représentant de commerce, et Santschi, Ida-Marguerite, horlogère, tous deux Bernois.

DÉCÈS
Incinération 1134: Carnal. Auguste-Olivier, veuf de Marie-Evodie née Richard, Bernois né le 3 octobre 1848. — 4583 Adler. Madeleine, fille de Walter, et de Laure-Bertha née Pavid, Bernoise née le 25 septembre 1909. — 4584 Tallier, Hilda-Hélène, fille de Joseph-Jaques et de Hé-lène née Kämpf, Tessinoise, née le 27 mars 1911.

Jeune garde
diplômée, cherche place pour bébé; éventuellement, dans clinique. 14-66 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Règlouse Retoucheuse
habile, expérimentée, grandes et petites pièces, demandée par Fabrique de la place. — Offres écrites, capacités, références et prétentions sous chiffres L. L. 14854. au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadran
On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, 2 machines à limer. — S'adresser chez **M. H. Ducommun**, Billodes 40A, LE LOCLE. 14718

Chars à vendre
Plusieurs chars à pont et à échelles, en bon état, seraient vendus à des prix favorables. — S'adresser chez **M. Arthur Stendler**, rue Fritz-Courvoisier 11, La Chaux-de-Fonds. 14831

Magnifique **piano**
noir, « Burger-Jacoby » à vendre de suite. — S'adresser rue de la Serre 52. 14959

Maison de la place cherche fournisseur régulier de 14921

Mouvements 8 jours
long ressort, bonne qualité, par grandes séries. On fournirait éventuellement les ébauches. — Offres à Case postale 17616.

Machine à coudre
Bonnes machines à coudre, neuves sont à vendre. Plus 2 caisses pour emballage de piano. — S'adresser rue du Parc 128, au 1er étage. 15003

A VENDRE
le Restaurant des Queues **LOCLE**

bien connu des touristes et des promeneurs. Grandes salles, service d'autobus. 3000 m² de dégagement. — S'adresser au propriétaire, **M. F. Bartonlot**. 14892

Logement
A louer, pour époque à convenir, un beau 1er étage composé de 7 chambres, balcons, cuisine et dépendances, chauffage central dans le quartier des Fabriques et près de la Gare. Cet appartement peut convenir comme grands bureaux, comptoir, avec l'appartement. — S'adresser rue Numa Droz 128. 14512

2 chambres
bien meublées à louer, plein soleil, dans maison d'ordre, dont une indépendante, comme pied-à-terre, de suite ou époque à convenir. 15005 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Attention! Tout acheteur d'un régulateur recevra comme cadeau 1 magnifique pendule de cuisine. — **L. Rothen-Perret**, rue Numa-Droz 129. 14939

Salle de la Croix-Bleue

Jeudi 29 septembre 1921. à 8 heures et demie
Récital de Piano
M^{lle} Germaine JACCARD
Professeur suppléant au Conservatoire de Genève.
Prix des places: 3 fr. 20, 2 fr. 10 et 1 fr. 10. — BILLETS en vente au magasin de musique Vve Ld Beck et le soir à l'entrée. F-22415-c

Êtes-vous vraiment satisfaites?
Invitation spéciale adressée aux jeunes filles
Réunion
présidée par une élève 14978
de l'Ecole Biblique du Ried sur Bienne

JEUDI 29 SEPTEMBRE à 20 heures
17, Rue Fritz-Courvoisier, 17

Société Mandolinistique
BADEN (Suisse) (25 exécutants)
Samedi le 1^{er} octobre, à 20 heures précises

GRAND CONCERT
dans la Salle de la Croix-Bleue
La Chaux-de-Fonds
Les cartes numérotées sont en vente: le lundi 26 courant, jusqu'à samedi le 1^{er} octobre, au magasin de Musique WITSCHIBENGUEREL, rue Léopold-Robert, 22. P-22405-C 14898
Samedi soir, depuis 19 heures; à la Caisse de la Croix-Bleue. Prix des Places, incl. Frs. 3.—, 2.—, 1.50, 1.—, 0.50.

Les Nouilles aux œufs frais Non plus ultra
Les Cornettes aux œufs frais
de la Maison **Alter-Balsiger**, à Subingen
sont les meilleures!
Le paquet de 500 gr., Fr. 1.45
en vente dans tous les Magasins de la 15026

Société de Consommation
Attention!
BELLES
POMMES
à encaver
au plus bas prix
Boulangerie A. PERRENOUD
Rue Daniel-Jeanrichard 27

Exposition de Chapeaux garnis
pour Dames et Enfants
FEUTRES - - HAUTE MODE - VELOURS - MÉLUSINE DUVETINE
TOUTES TEINTES à Prix de réclame
A L'ALSACIENNE
Rue Léopold-Robert 22
LA CHAUX-DE-FONDS

Chambre à coucher
Réelle occasion!
Nous sommes chargés de vendre une superbe chambre à coucher, chène ciré, style moderne, composée d'un grand lit de milieu complet, avec literie de toute 1ère qualité, 1 armoire à glace, 1 lavabo à glace, 1 table de nuit, le tout cédé à très bas prix. 15018
Revendeurs exclus!
S'adresser rue Neuve 2, au 1er étage.

Avis aux Fabricants!
Horloger-visiteur, sérieux, demande terminages 9 et 10^{1/2}, lignes cylindre. Prix très avantageux. — Ecrire sous initiales **M. R. 15021**, au bureau de l'IMPARTIAL. 15021

Voyageur. Importante affaire cherche voyageur à la commission pour la contrée et ensuite la Suisse. (Montres-réclames.) — Ecrire sous initiales **R. G. 24**, Poste restante. 14994

Génisse. Belle Génisse, portante pour le 15 décembre, est à vendre. — S'adresser à **M. Gourvoisier**, à la Gréblite. 15040

Cacao **Hollandais**
Première marque, le kilo, Fr. **2.20**
15027 Sans concurrence
Inscription dans le carnet de ristourne

Société de Consommation

ETUDE de
Aug. JAQUET & Daniel THIEBAUD
 Place Neuve 12
LA CHAUX-DE-FONDS

A louer de suite
Balance 10^A, Magasin et arrières-magasin. 15010
Temple-Allemand 27, Chambre indépendante non meublée.

Pour le 30 Novembre 1921
Léopold-Robert 32^A Pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances, au soleil. 15011

Pour époque à convenir
Superbe appartement 7, chambres, cuisine et dépendances, terrasse, grand jardin ombragé, quartier tranquille. 15012

Pour le 30 Avril 1922
Léopold-Robert 32^A Appartement 3 chambres, cuisine et dépendances. 15013

A vendre
Bel immeuble de 2 étages, agréable et centrale. Jardin d'agrément. 15014

Petit immeuble avec remise, grand jardin d'agrément, situation centrale, disponible pour date à convenir. 15015

Jolie villa sur les Monts du Locle, 6 pièces et dépendances. Beau jardin. Conditions très avantageuses. 15016

Plusieurs immeubles localités et d'un bon rapport. 15031

Placements
Hypothèques premier et 2^{me} rang sur immeubles localités et domaine. Conditions intéressantes. Affaire de tout repos. 15032

Actionnaires et Bailleurs de fonds sont demandés pour affaire industrielle et immobilière, fort rendement.
 S'adresser à l'Etude **JAQUET & THIEBAUD**, notaires, Place Neuve 12.

FOIN - PORCS
 A vendre un tas de foin et quelques porcs à l'engrais, poids environ 60 kilos, ainsi que 2 porcs de 8 semaines. — S'adresser chez M. Christ. Reichen, Chapeau-Rablé, Eplatures 109. 15046
 A vendre 1 char à breaçettes, d'occasion. — S'adresser rue du Progrès 1. 15044

Horloger capable, travaillant depuis 5^{1/2} à 8^{1/2} lignes, demande démontages et remontages à domicile ou au comptoir. 15037
 S'ad. au bur. de l'Impartial.
Souris. A vendre des souris blanches. — S'adresser chez M. Beutler, rue Fritz-Courvoisier 31-A. 15023

Vélos neufs à vendre, à fr. 175.—, roue libre (Torpedo). — S'adresser chez M. A. Höchner, rue Numa-Droz 45. 14986

Piano. Bonnes leçons de piano, progrès rapides; témoignages à disposition; fr. 1.50 l'heure. 14992
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Personne de toute confiance, connaissant à fond tous les travaux du ménage soigné, cherche place, dans petite famille. — Ecrire sous chiffres **A. D. 15007**, au bureau de l'Impartial. 15007

Jeune personne cherche place dans une pension, ou dans une famille. Ne demande pas de gages. — Ecrire sous initiales **M. C. 15006** au bureau de l'Impartial. 15006

Jeune homme honnête, sachant le français et l'allemand, cherche place comme aide de bureau ou pour faire des écritures à la maison, magasinier, etc. Entrée tout de suite. — Ecrire sous chiffres **A. C. 15017**, au bureau de l'Impartial. 15017

Jeune fille est demandée, entre les heures d'école. 15029
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Chambre à deux fenêtres est à louer à jeune homme sérieux, avec pension si on le désire. — S'adresser rue Léopold-Robert 72, au 3^{me} étage, à gauche. 14999

Pour permettre aux fiancées et ménagères éprouvées par le chômage et qui n'ont pu bénéficier à temps de la liquidation de la Ville de Mulhouse, de compléter leurs trousseaux ou de se réassortir, les successeurs Jules Bloch & fils, Manufacture de Trousseaux „Le Succès“, 9 et 11 rue Beau-Séjour, Lausanne, continueront à vendre d'ici à la fin de l'année toutes marchandises encore en stock au prix de liquidation.
 Comme par le passé, nous ne vendons que des marchandises de qualités garanties.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE Très bon commerce de La Chaux-de-Fonds

Les membres de la Société et les souscripteurs des **Concerts Lucien CAPET** peuvent dès maintenant retenir leurs abonnements au magasin de Mmes **BECK**, 14, rue Neuve. Les premiers voudront bien se munir de leur carte de saison et les seconds rappeler, en indiquant verbalement leur nom, le nombre de leurs abonnements (d'après le bulletin de souscription). Prix des abonnements aux cinq concerts principaux, dont 3 à la Salle de la Croix-Bleue et 2 au Temple Indépendant: Fr. 20.—, Fr. 16.— et Fr. 12.—.
 Prix des abonnements aux dernières soirées Capet: Fr. 4.—, fr. 3.— et fr. 2.— par concert. 14984
 A noter: 1 Le premier concert Capet sera donné comme Concert d'abonnement. 2 Le délai de priorité réservé aux membres de la Société de Musique et aux souscripteurs des concerts Capet échoit le 1er Octobre. Passé cette date, la location sera ouverte au public.

DANSE
M. Charles VERDON
 PROFESSEUR DIPLOMÉ
 de Retour de Paris
 Avec les Nouveautés de la Saison
 Reprend ses cours et leçons privés:
 Cours de Bel-Air: 1re leçon
Lundi 3 Octobre
 Renseignements — Inscriptions
B.-C. Verdon
 PAIX 49 PAIX 49

Enchères Publiques

L'Office soussigné vendra aux enchères publiques, le **Lundi 3 Octobre 1921**, dès 14 heures, à la **Halle aux Enchères**, les objets ci-après désignés:
 12 boîtes plaqué or, 1 grosse de mouvements, 9 lignes cylindres, à divers degrés d'avancement, assortiments, 1 machine à écrire visible «L. C. Smith & Bros», 1 dite Underwood visible No 5, 1 dite Yost visible, 1 dateur-horloge, diverses montres, 2 moteurs de 20 HP. environ, etc., etc.
 La vente se fera conformément à la L. P. c'est à dire au comptant.
 La Chaux-de-Fonds, le 26 septembre 1921.
 OFFICE DES FAILLITES,
 Le Préposé:
A. CHOPARD.
 15043

Huile d'arachides
 Ruffisque extra, le litre, Fr. 2.—
 Inscription dans le carnet de ristourne.

Société de Consommation OCCASION!

A vendre en bloc ou par lots à prix avantageux, environ:
300 manteaux hommes, laine et mi-laine, tissus double face, façon raglan, confection soignée.
1000 cols mous piqués, 1er assortiment, 35 à 45 assortis.
1000 chapeaux hommes, feutre noir, formes nouvelles
1 lot portemonnaies et portefeuilles cuir, belle fabrication.
1 lot 500 cannes, poignées ivoire et argent.
 Pour tous renseignements, adresser offres par écrit sous chiffres **P. 22420 C.**, à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 14990

Baux à loyer. Papeterie Courvoisier

On confierait dépôt d'articles, de très bonne vente, dans toutes localités du canton, à personnes sérieuses et solvables, pouvant fournir des garanties. On donnerait préférence à personnes possédant local, avec devantures ou rez-de-chaussée sur rue très fréquentée. — Les amateurs remplissant les conditions indiquées peuvent adresser offres écrites, sous chiffres **P. 2123 N.** à **Publicitas, à Neuchâtel.** P-2123-N 15036

Logement. Qui serait disposé à échanger un logement de 3 pièces, au soleil, contre un de 2, situé en plein soleil. A défaut logement de 3 chambres est demandé par petit ménage tranquille. 14988
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Chaise pour enfant est demandée à acheter. — S'adresser chez Mlle Boillot, rue du Parc 17. 15019

A vendre appareil photographique, 10x15, double anastigmat, état de neuf, valeur 300 fr. serait cédé avec tous les accessoires, au nombre de 25 pièces, au prix exceptionnel de fr. 180. Plus une petite poussette anglaise, sans soufflet, état de neuf, fr. 25. — S'adresser rue du Progrès 67, au rez-de-chaussée. 14957

A vendre un gros canapé, un bureau, 1 commode, 2 tables de nuit, 6 chaises, des tableaux, 1 potager à bois avec cocasse et casses, 1 petit fourneau à cuire. — S'adresser rue Léopold-Robert 32 A, au pignon. 15042

A vendre 1 potager à gaz (2 trous), 1 petit lit de fer à une personne et 1 petit char «Peugeot». — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 3^{me} étage, à droite. 15041

A vendre un petit char à pont. — S'adresser rue Numa-Droz 110, au rez-de-chaussée, à droite. 15000

A vendre un chien courant brun, 2 ans 1/2, race du Jura bernois. Prix, 270 fr. — S'adresser à M. Constant Buri, à Villaret. 14770

Suis acheteur
 au comptant de stocks pierres grenat assorties, aiguilles Louis XV, Louis XVI, trotteuses soignées, bleu et doré, aiguilles plumes-breguet poires soignées desins contre pivots assortis grenats et toutes fournitures, spiraux force réparée avantageuses. — Adresser échantillons au dernier prix. à M. Largère, 5, Rue de la Gare, Chatou (Seine-et-Oise). 14955

Capitaliste
 cherche à placer une certaine somme contre bonne garantie. — Faire offres écrites détaillées, sous chiffres **P. 8593 Lo.**, à **Publicitas, LE LOCLE.**

Jeune DAME
 28 ans, indépendante, gaie mais sérieuse et sans relations, cherche jeune compagnie, affectueuse et sympathique, pour promenades — Ecrire lettres détaillées et signées, auxquelles il sera répondu sous chiffres **8775 S. C. R.** Poste restante. 14970

Travail
 Affaire ne demandant aucune connaissance spéciale. **Bon rapport**, pouvant se faire chez soi. Capital nécessaire, Fr. 3000.—. — Ecrire sous chiffres **H. J. 14969**, au bureau de l'Impartial. 14969

Agencement

1 corps de tiroir
1 coffre de 4 cases
 pouvant servir comme coffre à avoine,
2 banques avec tiroirs
 A la même adresse, 4 jeux de fenêtres et quelques portes disponibles pour fin octobre chez **Louis Guyot, Le Locle** 14962

Trouvé une montre-bracelet argent, pour dame, rue de l'Hôtel-de-Ville. — La réclamer Laiterie Scherrier, rue de l'Hôtel-de-Ville 7. 14908

La personne bien connue qui a pris une hache dans le pâturage Fruttschi, au Valanvron, est invitée à la rapporter rue du Crêt 8, au rez-de-chaussée, à gauche, sinon plainte sera portée. 15080

Egaré un jeune chien-loup, depuis samedi. — Le ramener, contre récompense, Hôtel des Mélézes, au 2^{me} étage. 15023

Perdu rue Léopold-Robert et Place du Marché, une montre plaqué-or, bracelet extensible. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Collège 28, au 3^{me} étage, à droite.

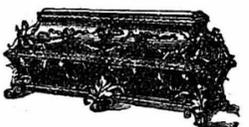
Albert Kaufmann Manège

Service spécial de voitures pour ensevelissements
 TÉLÉPHONE 12.57 851

La famille de feu 14973
Madame Veuve Juliette PIERREHUMBERT-MARCHANT

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant les jours de deuil qu'elle vient de traverser.

Pompes Funèbres M^{me} V^o JEAN LÉVI



Grand choix de Cercueils prêts à livrer
 Cercueils d'Inclinations et de transports
 Tous les cercueils sont capitonnés
 Prix sans concurrence
 Grand choix de 5609
 COUBONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES

Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

Nous avons le pénible devoir de vous annoncer le décès de

Monsieur le Dr. Auguste JEANRENAUD

Directeur

de l'Ecole cantonale d'Agriculture

survenu à CERNIER, dimanche matin, 25 septembre, après de longs jours de maladie.

Les obsèques, auxquelles vous êtes priés d'assister, ont été fixées au **mercredi 28 septembre 1921.**

Le Convoi funèbre s'organisera à l'Ecole d'agriculture, d'où il partira à 13 h. 15 m.

Cérémonie au Temple de Cernier: 13 h. et demie.

Le corps sera ensuite transporté à La Chaux-de-Fonds, où l'incinération aura lieu à 16 h.

Cernier-Neuchâtel, le 27 septembre 1921. 15004

Le Conseiller d'Etat,

Chef du Département de l'Agriculture

président de la commission de l'Ecole,

H. Calame.

Repose en paix père chéri, car tu as fait ton devoir ici bas, il nous reste ton souvenir et le doux espoir de te revoir.

Madame et Monsieur Wilhelm Sohl-Carnal et leur fille, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Paul Carnal-Alt et leurs enfants, à Bâle, Madame et Monsieur Willy Richen-Carnal et leurs enfants, à St-Etienne (France), Monsieur Arnold Carnal et Mademoiselle Laure Carnal, à La Chaux-de-Fonds, les enfants de feu Louis Carnal à Paris, Lyon et La Chaux-de-Fonds, ainsi que leurs nombreuses familles alliées, parentes, amies et connaissances ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher et regretté père, frère, beau-frère, grand-père, oncle, neveu, cousin et parent.

Monsieur Auguste-Olivier CARNAL

que Dieu a rappelé à Lui samedi, à minuit et demi, à l'âge de 73 ans, après une courte mais très pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 26 septembre 1921.

L'incinération a eu lieu SANS SUITE, **Mardi 27** courant, à 1^{1/2} heures après-midi.

Domicile mortuaire: Rue du Temple-Allemand 111.

Les familles affligées.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes et de ne pas faire de visites.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part

Dors en paix, enfant chéri. Elle est au Ciel et dans nos cœurs

Monsieur et Madame Walter Alber-Madame et Monsieur Edmond Gillard-Alber, Madame et Monsieur Charles Messerli-Alber, Monsieur René Alber, Madame Céclie Alber-Perrenoud, Monsieur et Madame Jules Alber et leurs enfants, Monsieur et Madame Marc Alber et leurs enfants, Monsieur et Madame Edgar Alber et leurs enfants, Monsieur et Madame Arnold Alber-Friedli, Madame et Monsieur Marcel Tauber, Mesdemoiselles Aline et Bluette Alber, Messieurs Gérard et Henri Alber, Madame Veuve Georges Alber et son enfant, Monsieur Jules Alber et famille à Gorgier, Madame Veuve Ingold et famille à St-Imier, Monsieur et Madame Léon Chevroulet à Sauges, Monsieur et Madame Jules Lambert à Gorgier, Monsieur Ernest Herzig à St-Imier, Monsieur et Madame Louis Perrenoud et famille, Monsieur et Madame Alphonse Pavid et famille à Yvardon, Monsieur et Madame Arthur Jeanmaire et famille, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du départ de leur bien-aimée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine

Madeleine ALBER

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 12^{me} année, après une très longue maladie, supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 26 septembre 1921.

L'ensevelissement, AVEC SUITE, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Mercredi 28** courant, à 13^{1/2} heures.

Domicile mortuaire: Rue des Fleurs 24.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Blanchisseuse-Repassouse

accepte encore quelques bons clients pour la blanchissage, afin de pouvoir conserver son personnel. On se charge de raccommoder et de raccommoder également le linge neuf (trousseaux), et repasse avec soin les rideaux, stores, cantonniers, robes, blouses en tous genres, soie y compris. Repassage chemises sans col depuis 35 cts, cols doubles 15 cts. — Se recommande.

Mme MULLER
 13, Rue de l'Industrie, 13 (entrées rue du Sentier).

Jeune ouvrier horloger capable

ACHEVEUR d'échappements

ayant fait son apprentissage au Technicum du Locle, cherche place en Suisse ou à l'étranger. — Offres écrites, sous chiffres **R. P. 15038**, au bureau de l'Impartial.

Sommelière

21 ans, cherche place dans bon restaurant. Entrée le 2 octobre. S'adresser à Mlle Alice Barret, Hôtel du Lac, Les Brenets. 14980

Demoiselle

seule, dans la cinquantaine, demande place auprès de Monsieur ou Dame du même âge, comme gouvernante ou faire le ménage. — Offres écrites sous chiffres **R. B. 14972** au bureau de l'Impartial. 14972



Monsieur et Madame Joseph Talleri et leur fille Maye, les enfants de Monsieur Alexandre Talleri, à Pura (Tessin), Mademoiselle Amélie Kemnh, à Fontaine-melon, Madame Elmira Parel, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Louis Mainini, au Locle, Monsieur Joseph Mainini et familles, à Bissonne (Tessin), Madame Piera Talleri, à Bissonne (Tessin), Famille Villa, à Bissonne (Tessin) ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Ilda TALLERI

que Dieu a rappelée à Lui, après une courte, mais très pénible maladie, à l'âge de 10 ans et 6 mois. 14927

La Chaux-de-Fonds, le 26 septembre 1921.

L'enterrement AVEC SUITE aura lieu **mercredi 28** courant à 13^{1/2} heures.

Domicile mortuaire, rue des Fleurs 84.

On ne touchera pas.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.